

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

vol. 8. No 4.
PRACTIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.

OCTOBRE, 1868.

SOMMAIRE — Partie Officielle — Exposition agricole du Bas-Canada — Liste des prix — 1ère Classe — Chevaux — Clyde pur sang — Percherons — Suffolks — Race canadienne — Fur sang — Jument poulinière et son poulain "pur sang" — Etalons de gros trait, pesant 1300 lbs et au-dessus — Etalons de trait moyen pesant 1200 lbs et au-dessus — Etalons de trait léger pesant 900 lbs et au-dessus — Etalon de 3 ans de race quelconque — Jument poulinière et son poulain (gros trait) — Jument poulinière et son poulain (trait moyen) — Pouliche de 3 ans de race quelconque — Paire de chevaux de trait — Paires de chevaux de carrosse appareillés — Cheval de selle — 2nd Classe — Espèce bovine — Durhams — Mâles de 3 ans et au-dessus — Mâle de 2 ans — Mâle de 1 an — Femelles de 3 ans et au-dessus — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Ayrshires — Mâles de 3 ans et au-dessus — Mâles de 2 ans — Mâles de 1 an — Femelles de 3 ans et au-dessus — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Herforda — Mâles de 3 ans et au-dessus — Mâles de 2 ans — Mâles de 1 an — Femelles de 3 ans et au-dessus — Races croisées diverses — Mâles de 3 ans et au-dessus — Mâles de 2 ans — Mâles de 1 an — Femelles de 3 ans et au-dessus — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Bœuf gras — Vaches grasses — Paires de bœufs de travail — 3ème Classe — Espèce ovine — Animaux mâles et femelles de race Leicester — Mâles de 2 ans — Mâles de 1 an — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Cotswolds — Mâles de 2 ans et au-dessus — Mâles de 1 an — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Races diverses à laine longue — Mâles de 2 ans et au-dessus — Mâles de 1 an — Mâles de l'année — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Southdown — Mâles de 2 ans et au-dessus — Mâles de 1 an — Mâles de l'année — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Cheviot — Mâles de 2 ans — Mâles de 1 an — Mâles de l'année — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Races Mérinos Saxonnés — Mâles de 2 ans et au-dessus — Mâles de 1 an — Mâles de l'année — Femelles de 2 ans — Femelles de 1 an — Femelles de l'année — Couple de montons gras — Couple de brebis grasses — 4ème Classe — Espèce porcine — Mâles de 1 an et au-dessus — Femelles de 1 an et au-dessus — Grandes races diverses — Mâles de 1 an et au-dessus — Femelles de 1 an et au-dessus — Prix extra — Mâles de 1 an et au-dessus — Petites races pures — Mâles de 1 an et au-dessus — Femelles de 1 an et au-dessus — Petites races diverses — Mâles de 1 an et au-dessus — Mâles de 1 an et au-dessus — Femelles de 1 an et au-dessus — Prix extra — Femelles de 1 an et au-dessus — 5ème Classe — Semence — Espèce galline — Sucre, etc. — Beurre on tinettes, 56 lbs — Beurre en pots, 28 lbs — Fromage, 28 lbs — Miel en gâteaux — Miel en pots, 10 lbs — Sucre d'érable, 30 lbs — 10ème Classe — Prix du Prince de Galles — 11ème Classe — Prix de la Chambre d'Agriculture — Exposition de la société d'Agriculture de Wolfe No. 2 — Chambre d'Agriculture du Bas-Canada — Association agricole du Bas-Canada — Chambre d'Agriculture du Bas-Canada — Exposition de St. Maurice — Exposition de la société d'Agriculture de Bagot — Exposition de Nicolet No. 1 — Exposition du comté de Temiscouata — Exposition de la société de Lévis — Partie Non-Officielle — L'exposition provinciale de Montréal — L'espèce chevaline — Espèce bovine — Espèces ovine et porcine — Instruments aratoires — Les produits — Conclusion — Association d'apiculteurs — Importations nouvelles — Le mérite bien récompensé — Travaux de la Ferme — Labours et charrois — Labours d'automne — Récoltes des betteraves — Récoltes des carottes — Récoltes des citrouilles et courge — Récoltes des navets, raves, turneps — Curage des fossés et rigoles — Des plantes qui enrichissent le sol — Des plantes qui appauvrissent le sol — Récoltes qui ménagent le sol — Récoltes qui appauvrissent le sol — Animaux de la Ferme — Nourriture et soins donnés au bétail — Espèce chevaline — Espèce bovine — Vaches laitières — Bœufs d'engrais — Espèce ovine — Espèce porcine — De la basse cour — Du rucher — Les divisions de l'espèce chevaline — Races légères — Les races de gros trait — Les trotteurs — Le Jardin et le Vergier — Pommiers et poiriers — Récoltes des fruits — Travaux du potager — Travaux du verger — Cultures forestières — Élagage — Revue de la Colonisation — Les progrès de la colonisation — Revue Commerciale — États des récoltes — Taurcau Ayrshires pur sang à vendre — Prix du marché de détail de Montréal — Marché aux bestiaux — Marché au foin — Marché des bois de corde — Marché des cuirs.

SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE! AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS: C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

GRAND TRUNK.



GRAND TRONC.

MONTREAL-QUEBEC.

EX.	EX.	LO.	STATIONS.		MIN.	EX.	EX.
P.M.	P.M.	A.M.	Depart.	Arrive.	P.M.	P.M.	P.M.
2.00	10.10		MONTREAL			9.15	6.50
2.23	10.48		St. Lambert			8.55	6.25
2.32			St. Hubert				6.05
2.45	*11.10		Bou. Mountain				5.45
2.57			Belœil				5.25
3.06	11.35		St. Hilaire			8.15	5.15
3.25			Soixante				4.50
3.50	12.10		St. Hyacinthe			7.45	4.30
4.10			Britannia Mills				4.00
4.19			St. Liboire				3.50
4.25			Upton				3.25
4.45	1.00		Acton			6.55	3.00
5.10			Old Durham				
5.20			New Durham				2.45
6.15	2.30	10.00	RICHMOND			-5.00	6.00
	8.05	11.15	Danville			4.00	1.00
	8.35	12.35	Warwick			2.00	12.15
7.20	8.55	1.55	Arthabaska			1.55	4.40
	4.20	2.35	Stanford			1.10	11.10
	4.40	3.05	Somerset			12.35	10.50
8.15	5.00	3.40	Becancour			11.55	10.20
	5.10	4.25	Lyster			11.15	10.05
	5.35	5.05	Methot's Mills			10.25	9.30
9.00	6.00	5.50	Black River			9.35	9.00
	6.15	6.15	Craig's Road			9.05	8.40
	6.40	6.50	Chaudière Curve			8.30	8.15
9.45	7.00	7.30	POINT LEVI			7.45	2.30
p.m.	a.m.	p.m.	Arrive.	Depart.	a.m.	p.m.	p.m.

ST. JOHNS-WATERLOO.

EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.
P.M.	A.M.	Dept.	Arriv.	P.M.	A.M.
4.40	9.50	ST. JOHNS		8.45	8.00
4.55		Soixante			7.40
5.02		St. Brigid			7.30
5.11	10.25	West Farmham		8.10	7.10
5.40		St. George			7.05
5.55	11.00	Granby		2.30	6.40
6.20		Hoban's			6.20
6.25		West Shefford			6.10
6.40	11.35	WATERLOO		2.00	6.00
p.m.	a.m.	Arrive.	Depart.	p.m.	a.m.

PRESCOTT-OTTAWA.

EX.	LO.	STATIONS.		EX.	LO.
P.M.	A.M.	Depart.	Arrive.	A.M.	P.M.
2.45	7.00	PRESCOTT		9.35	4.45
2.55	7.15	Prescott Junction		9.25	4.30
3.15	7.40	Spenterville		9.05	4.05
3.40	8.10	Oxford		8.45	3.40
3.55	8.30	Kemptville		8.30	3.20
4.20	9.05	Osgoode		8.00	2.50
4.35	9.35	Rossiers		7.45	2.30
4.50	9.55	Gloucester		7.30	2.10
5.05		Billings		7.15	
5.20	10.30	OTTAWA		7.00	1.30
p.m.	a.m.	Arrive.	Depart.	a.m.	p.m.

MONTREAL-TORONTO.

EX.	EX.	LO.	LO.	STATIONS.		EX.	EX.	LO.	LO.
A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	Depart.	Arrive.	P.M.	A.M.	P.M.	A.M.
9.30	9.30	7.00	5.15	MONTREAL		10.30	11.45	7.10	8.45
9.40	9.40	7.10	5.25	Tanneries		10.00	11.35	7.00	8.35
		7.55	6.00	Pointe Clair		9.45		6.00	7.55
		8.15	6.15	St. Anne's				5.20	7.37
10.30	10.40	8.42	6.30	Vandeur		9.20	10.30	5.20	7.30
		9.18	6.45	Cedars				5.00	7.11
		9.30	7.03	River Rouge				4.37	6.55
11.00	11.15	9.50	7.15	Coteau Landing		8.50	9.50	4.23	6.45
		11.55	10.10	Beauport				3.95	6.40
11.40		10.50	8.15	Lancaster		8.15	9.05	3.15	5.57
12.30	12.40	12.00	8.55	CORNWALL		7.40	8.25	6.15	5.15
2.20		5.20		PRESCOTT					
5.10	6.40	6.46		KINGSTON		2.35	2.55		
9.30	10.10	2.30		COBOURG		10.05	9.45		
12.30	1.30	8.05		TORONTO		6.30	6.00	1.00	
a.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Arrive.	Depart.	a.m.	p.m.	p.m.	a.m.

THREE RIVERS-ARTHABASKA.

LO.	STATIONS.		LO.
P.M.	Depart.	Arrive.	A.M.
4.00	DOUCET'S LANDING		9.52
4.16	St. Gregoire		9.34
4.30	St. Colesia		9.12
4.57	Aston		8.42
5.22	Bulstrode		8.14
5.45	Walker's Cutting		7.43
6.15	ARTHABASKA		7.30
a.m.	Arrive.	Depart.	

MONTREAL-PORTLAND.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.	LO.
P.M.	P.M.	A.M.	Depart.	Arrive.	A.M.	P.M.	P.M.
10.10	3.00	7.00	MONTREAL		6.50	9.15	1.40
10.45	2.23	7.50	St. Lambert		6.25	8.55	1.17
*11.10	2.32	8.05	St. Hubert		6.05		1.00
	2.45	8.25	Bou. Mountain		5.40		12.50
	2.57	8.50	Belœil		5.25		12.33
11.35	3.05	9.05	St. Hilaire		5.15	8.15	12.25
			Soixante		4.50		12.05
12.10	3.25	10.05	St. Hyacinthe		4.30	7.45	11.45
	4.10	10.35	Britannia Mills		4.00		11.25
	4.18	10.50	St. Liboire		4.00		11.15
	4.25	11.05	Upton		3.50		11.05
1.00	4.45	11.35	Acton		3.25	6.55	11.40
	5.10	12.10	Old Durham		3.00		10.15
	5.20	12.30	New Durham		2.45		10.05
	6.00	1.20	RICHMOND		2.15	6.00	9.35
	6.30	2.05	Windsor		1.25		9.55
	6.35	2.40	Brompton Falls		1.00		8.55
3.20	7.15	3.20	Sherbrooke		12.40	4.25	8.15
	7.25	3.35	Lennoxville		12.25		8.05
	7.40	4.10	Waterville		12.00		7.45
	7.50	4.25	Compton		11.50		7.35
	8.15	5.40	Coaticook		11.25	3.40	7.15
*4.45	8.45	6.40	Bour'ary Line		10.50		6.45
	9.00	7.10	Nor...		10.35		6.30
6.30	10.30	8.00	ISLAND POND		10.00	2.30	6.00
2.15	8.10		PORTLAND		1.10	7.00	
p.m.	a.m.	p.m.	Arrive.	Depart.	p.m.	a.m.	a.m.

MONTREAL-ROUSE POINT.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.	EX.
A.M.	A.M.	P.M.	Depart.	Arrive.	A.M.	P.M.	P.M.
6.20	8.40	3.30	MONTREAL		9.25	9.25	10.35
6.43	9.03	3.53	St. Lambert		9.03	9.05	10.50
		4.05	Brossac		8.45	8.47	
	9.20	4.25	Lacadie		8.20	8.23	
	9.45	5.00	ST. JOHNS		8.00	8.05	9.50
		5.15	Stottsville		7.35		
		5.25	Lacolle		7.05		
9.15		5.45	ROUSE'S POINT		6.45		9.00
a.m.	a.m.	p.m.	Arrive.	Depart.	a.m.	p.m.	a.m.

MONTREAL-LACHINE.

A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	STATIONS.		A.M.
7.00	9.00	12.05	3.00	5.00	6.30	Depart.	Arrive.	10.30
7.30	9.30	12.30	3.30	5.30	7.00	MONTREAL		10.05
						Lachine		9.50
						Caughiga		9.10
						St. Isidore		8.46
						St. Remi		8.46
						Lapigiero		8.30
						Johnsons		8.00
						Heming'g'd		7.45
						P.O. Line		7.30
						Arrive.	Depart.	a.m.

QUEBEC-RIVIERE DU LOUP.

Ex.	Ex.	Ex.	STATIONS.		Ex.	Ex.	Ex.	Ex.
P.M.	A.M.	P.M.	Depart.	Arrive.	A.M.	P.M.	P.M.	A.M.
12.30	9.00	3.10	POINT LEVI		4.00	8.30	11.15	
			Hadlow		3.50			
1.05	9.20	5.30	Chaudière Curve		3.30	8.10	10.54	
			St. Jean Chrysostome		3.10			
			St. Henri		2.50		10.85	
2.15	10.00	4.15	St. Charles		2.15	7.30	10.15	
			St. Michel		1.50			
2.55	10.25	4.40	St. Vallier		1.35	7.10	9.50	
3.15	10.35	4.55	St. Francois		1.15	6.55	9.35	
3.30			St. Pierre		1.00		9.30	
3.50	10.55	5.15	St. Thomas		12.40	6.40	9.15	
4.20	11.15	5.35	Cap St. Ignace		12.15	6.20	9.00	
5.05	11.40	6.05	L'ISLET		11.45	6.05	8.40	
5.15			Trois Saumons		11.15			
5.53	12.05	6.25	St. Jean Port Joli		10.55	5.35	8.10	
6.00	12.25	6.50	St. Roch		10.20	5.15	7.50	
6.30	12.40	7.10	St. Anne		9.50	4.55	7.30	
6.50	1.00	7.25	Riviere Quelle		9.25	4.35	7.15	
7.05	1.10		St. Denis		9.05			
7.25	1.25	7.55	St. Pascal		8.45	4.10	6.50	
7.45	1.40		St. Helene		8.20	3.55		
8.15	2.00	8.30	St. Alexandre		7.50	3.35	6.15	
8.55	2.30	9.05	RIVIERE DU LOUP		7.00	3.00	5.45	
p.m.	p.m.	p.m.	Arrive.	Depart.	a.m.	p.m.	a.m.	

CHARLES J. BRYDGES,
Managing Director

REVUE AGRICOLE

Partie Officielle.

EXPOSITION AGRICOLE DU BAS-CANADA. LISTE DES PRIX.

1ere. CLASSE.—CHEVAUX.

Clyde pur sang.

- 1—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. Brodie & McDougall, North Georgetown; 2. J. P. & T. A. Dawes, Lachine; 3. Mathew Moody, Terrebonne; 4. Société d'Agriculture de Beauharnois.

PERCHERONS.

- 2—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. \$20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. Société d'Agriculture de l'Assomption; 2. J. B. Scott, St. Timothé; 3. L. H. Massue, Varennes; 4. Société d'Agriculture de Québec.

Suffolks.

- 3—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
1. M. H. Cochrane.

Race Canadienne.

- 4—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. L. David, Longueuil; 2. C. Aurelle, St. Rémi; 3. Noël Dufresne, Pointe du Lac; 4. Joseph Perrault Chambly.

Pur sang.

- 5—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. Carlos Peirce, Stanstead; 2. H. Brodie, Tannery West; 3. A. W. Alloway, Montréal; 4. S. G. Smith, Montréal.

Jument poulinière et son poulain "pur sang."

- 6—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
Thomas Brown, Montréal.

Etalons de gros trait, pesant 1300lbs et au-dessus.

- 7—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. L. Sarazin, St. Hyacinthe; 2. B. Verdon, St. Laurent; 3. Pierre Dam, St. Urbain; 4. Auguste Choquet, Varennes.

Etalons de trait moyen pesant 1200lbs et au-dessus.

- 8—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.

1. Andrew Cunningham, Huntingdon; 2. Amédée Roy, St. Pie; 3. W. Rodden, Plantagenet; 4. G. A. Shufeldt, Moore's Station.

Etalons de trait léger pesant 900 lbs et au-dessus.

- 9—1er Prix Médaille d'argent et. \$35 00
2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
3me do 10 00
me do Mention honorable.

1. W. Robertson, Dalkeith; 2. L. C. Lefebvre, St. Rémi; 3. And. Teneyck, Moore's Station; 4. T. De-Montenach, Montréal.

Etalon de 3 ans de race quelconque.

- 10—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable.

1. Victor Rochon, St. Eustache; 2. M. Payant, St. Louis de Gonzague; 3. M. H. Cochrane, Compton; 4. Alex. Crawford, Petite Côte.

Jument poulinière et son poulain (gros trait.)

- 11—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable.

1. Donald McIntosh, St. Amicet; 2. T. Irvine, Montréal; 3. John McVey, Long Point; 4. Alex. Crawford, Petite Côte.

Jument poulinière et son poulain (trait moyen.)

- 12—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable.

1. Michel Raymond, Longue Pointe; 2. Mark Molson, Montréal; 3. Zéphirin Mathieu, Lachenaie; 4. H. Allan, Pointe aux Trembles.

Pouliche de 3 ans de race quelconque.

- 13—1er Prix Médaille d'argent et. \$12 00
2nd do Médaille de Bronze et. 6 00
3me do 4 00

1. A. B. Foster, Waterloo; 2. J. Monteith, Montréal; 3. L. Brousseau, St. Hubert; 4. A. B. Foster, Waterloo.

Paire de chevaux de trait.

- 14—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
3me do 5 00

1. A. W. Ogilvie & Co. Montréal; 2. M. H. Cochrane, Compton; 3. John Shedden, Lachine.

Paire de chevaux de carosse appareillés.

- 15—1er Prix \$ 8 00
2nd do 6 00
3me do 4 00

1. G. Winks, Montréal; 2. F. Dackus, Montréal; 3. Jas. S. Evans, Montréal.

Cheval de selle.

- 16—1er Prix \$ 8 00
2nd do 6 00
3me do 4 00
4me do Mention Honorable.

1. R. A. Smith, Montréal; 2. W. E. Phillips, Montréal; 3. A. Maxwell, Montréal; 4. Osborn Morton.

2nd. CLASSE.—ESPECE BOVINE.

Durhams.

Males de 3 ans et au-dessus.

- 1—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
 1. Carlos Peirce, Stanstead; 2. André Leclaire, Compton.

Male de 2 ans.

- 2—1er Prix Médaille d'argent et. \$20 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 5 00
 4me do Mention Honorable.
 1. M. H. Cochrane, Compton; 2. Adolphe Ste. Marie, Laprairie; 3. Robert Kenny, Aymer; 4. Carlos Pierce, Stanstead.

Male de 1 an.

- 3—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 M. H. Cochrane, Compton.

Femelles de 3 ans et au-dessus.

- 4—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.
 1. M. H. Cochrane, Compton; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane; 4. M. H. Cochrane.

Femelles de 2 ans.

- 5—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 1. M. H. Cochrane, Compton; 2. Péter Robinson, Laçolle.

Femelles de 1 an.

- 6—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 6 00
 3me do 4 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Ayrshires.

Males de 3 ans et au dessus.

- 7—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
 3me do 10 00
 4me do Mention Honorable.
 1. J. B. Scott, St. Timothée; 2. Geo. Smith, Lachine; 3. William Rodden, Plantagenet; 4. William Darling, Montreal.

Males de deux ans.

- 8—1er Prix Médaille d'argent et. \$20 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 5 00
 4me do Mention Honorable.
 1. M. McNaughton, Godmanchester; 2. Louis Barrette, St. Isidore; 3. Alex. Somerville, Lachine; 4. Felix Scullion, St. Foye.

Males de 1 an.

- 9—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.
 1. D. Drummond, Montreal; 2. Thomas Irvine, Montreal; 3. Thomas Irvine, Montreal; 4. J. M. Broynning, Beauharnois.

Femelles de 3 ans et au-dessus.

- 10—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable
 1. Thos. Irvine, Montreal; 2. Thomas Irvine, Montreal; 3. Thomas Irvine, Montreal; 4. James Laurie, Scarborough.

Femelles de 2 ans.

- 11—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.
 1. T. Irvine, Montreal; 2. J. P. & T. A. Dawes, Lachine; 3. Charles Holsworth, Petite Côte; 4. Alex. Somerville, Lachine.

Femelles de 1 an.

- 12—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 6 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.
 1. Alexander Somerville, Lachine; 2. J. P. & T. A. Dawes, Lachine; 3. G. West, St. Foye; 4. Thomas Irvine, Montreal.

Herefords.

Males de 3 ans et au-dessus.

- 13—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 1. M. H. Cochrane.

Males de deux ans.

- 14—Pas de Competition..... et.. \$20 00

Males de 1 an.

- 15—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 1. A. B. Foster, Waterloo.

Femelles de 3 ans et au dessus.

- 16—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 4 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. R. Kimpton, Stanstead.

Femelles de 2 ans.

- 17—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 4 00
 1. A. B. Foster, Waterloo; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Femelles de 1 an.

- 18—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 6 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane.

Devons.

Males de 3 ans et au dessus.

- 19—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 1. E. Longley, Waterloo.

Femelles de 3 ans et au dessus.

- 20—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 1. E. Longley, Waterloo; 2. E. Longley, Waterloo.

Galloways.

Males de 3 ans et au-dessus.

- 21—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 20 00
 3me do 10 00
 4me do Mention Honorable.

1. Corporation du Collège de St. Laurent; 2. J. Morris, St. Thérèse; 3. Narcisse Gravel, St. Martin; 4. J. Ashworth, Ottawa.

Femelles de 3 ans et au-dessus.

- 22—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.

1. John Morris, St. Thérèse; 2. Corporation du Collège de St. Laurent; 3. John Morris, St. Thérèse; 4. J. Ashworth, Ottawa.

Races croisees diverses.

Males de 3 ans et au-dessus.

- 23—1er Prix Médaille d'argent et. \$30 00
 2nd do Médaille de Bronze et 20 00
 3me do 10 00
 4me do Mention Honorable.

1. P. Euclide Roy, St. Pie; 2. D. A. P. Belair, Ste. Rose; 3. L. Grenier, St. Grégoire; 4. Jas. C. Mathers, North Georgetown.

Males de 2 ans.

- 24—1er Prix Médaille d'argent et. \$20 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 5 00
 4me do Mention Honorable.

1. Carlos Pierce, Stanstead; 2. D. Laird, Laprairie; 3. W. Taylor, St. Foye; 4. C. Groux, St. Laurent.

Males de 1 an.

- 25—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.

1. Geo. Boyd, Granby; 2. John Scott, Montreal; 3. Wm. Taylor, St. Foye; 4. J. B. Pepin, Longue Pointe.

Femelles de 3 ans et au-dessus.

- 26—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.

1. Carlos Pierce, Stanstead; 2. Charles Leger, Lachine; 3. John Shedden, Lachine; 4. J. Drummond, Petite Cote.

Femelles de 2 ans.

- 27—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et 8 00
 3me do 4 00
 4me do Mention Honorable.

1. A. B. Foster, Waterloo; 2. Corporation du Collège de St. Laurent; 3. James Drummond, Petite Côte; 4. James Drummond, Petite Côte.

Femelles de 1 an.

- 28—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et 6 00
 3me do 5 00
 4me do Mention Honorable.

1. Carlos Pierce, Stanstead; 2. A. B. Foster, Waterloo; 3. James Drummond, Petite Cote; P. Euclide Roy, St. Pie.

Boeuf Gras.

- 29—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 5 00

1. Carlos Pierce, Stanstead; 2. M. H. Cochrane, Compton.

Vaches Grasses.

- 30—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 5 00
 4me do Mention Honorable.

1. M. H. Cochrane, Compton; 2. A. B. Foster, Waterloo; 3. Carlos Pierce, Stanstead; 4. S. Tozer, Quebec.

Paire de boeufs de travail.

- 31—1er Prix Médaille d'argent et. \$15 00
 2nd do Médaille de Bronze et 10 00
 3me do 5 00

1. A. B. Foster, Waterloo; 2. P. H. Krans, St. Armand; 3. P. H. Krans, St. Armand; 4. S. Tozer, Quebec.

3e Classe—ESPECE OVINE.

- Animaux males et femelles de race Leicester.
 Males de 2 ans et au-dessus.
 1—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00

1. Robert Kenny, Aylmer; 2. J. B. Dagenais, Ste. Rose; 3. Chas Robinson, Lacolle.

Males de 1 an.

- 2—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. D. Benning, St. Louis de Gonzague; 2. J. B. Dagenais, Ste. Rose; 3. Adolphe Ste. Marie, Laprairie.

Males de l'annee.

- 3—1er Prix 8 00
 2nd do 4 00
 3me do 2 00
 1. Chas. Donais, fils, Terrebonne; 2. Charles Robinson, Lacolle; 3. Joseph Gadebois, Terrebonne.

Femelles de 2 ans.

- 4—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane, Compton; 2. Madame Masson, Terrebonne; 3. M. H. Cochrane.

Femelles de 1 an.

- 5—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. D. Martin, St. Esprit.

Femelles de l'annee.

- 6—1er Prix \$8 00
 2nd do 4 00
 3me do 2 00
 1. J. B. Dagenais, Ste. Rose; 2. Etienne Poulin, Ste. Marie de Manoir; 3. Charles Donais, fils, Terrebonne.

Cotswolds.

Males de 2 ans et au-dessus

- 7—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Males de 1 an.

- 8—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Males de l'annee.

- 9—1er Prix 8 00
 2nd do 4 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane.

Femelles de 2 ans.

- 10—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; A. B. Foster, Waterloo.

Femelles de 1 an.

- 11—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. Adolphe Ste. Marie, Laprairie.

Femelles de l'annee.

- 12—1er Prix \$8 00
 2nd do 4 00
 3me do 2 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Races diverses à laine longue.

Males de 2 ans et au-dessus.

- 13—1er Prix Médaille d'argent et. \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et. 8 00
 3me do 5 00
 1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane; 3. A. R. Major, Ste. Rose.

Males de 1 an.	
14—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. Vital Coupal, St. Michel Archange; 2. F. Perreault, L'Assomption; 3. Casimir Brousseau, Laprairie.

Males de l'année.	
15—1er Prix	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

1. P. Euclide Roy, St. Pie; 2. Etienne Poulin, St. Marie de Monnoir; 3. F. Perreault, L'Assomption.

Femelles de 2 ans.	
16—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. M. H. Cochrane; 2. Etienne Poulin, Ste. Marie de Monnoir; 3. M. H. Cochrane.

Femelles de 1 an.	
17—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	2 00

1. M. H. Cochrane; 2. Casimir Brousseau, Laprairie; 3. Peter Robinson, Lacolle.

Femelles de l'année.	
18—1er Prix	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

1. Etienne Poulin, Ste. Marie de Monnoir; 2. J. B. Dagenais, Ste. Rose; 3. C. Senecal, Laprairie.

Southdown.	
Males de 2 ans et au-dessus.	
19—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. H. D. Moore, Moore's Station; 2. E. Longuey, Waterloo; 3. M. H. Cochrane.

Males de 1 an.	
20—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze	8 00
3me do	5 00

Pas de prix donnés.

Males de l'année.	
21—1er Prix	\$ 8 00
2nd do	4 00

1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane.

Femelles de 2 ans.	
22—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. S. Tozer, Quebec; 2. M. H. Cochrane; 3. M. H. Cochrane.

Femelles de 1 an.	
23—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

Pas de prix donnés.

Femelles de l'année.	
24—1er Prix	\$ 8 00
2nd do	4 00

1. M. H. Cochrane; 2. M. H. Cochrane.

Cheviot.	
Males de 2 ans et au-dessus.	
25—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. D. Elliott; 3. D. Elliott.

Males de 1 an.	
26—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00

1. D. Elliott, Grafton.

Males de l'année.	
27—1er Prix	\$10 00
2nd do	8 00
3me do	5 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. U. Poitras, L'Assomption; 3. J. B. Duganais, Ste. Rose.

Femelles de deux ans.	
28—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. D. Elliott; 3. U. Poitras, L'Assomption.

Femelles de 1 an.	
29—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. D. Elliott; 3. D. Elliott.

Femelles de l'année.	
30—1er Prix	\$ 8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. D. Elliott; 3. D. Elliott.

Races Mérinos Saxonnnes.	
Males de 2 ans et au-dessus.	

31—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
-----------------------------------	---------

1. Hon. P. H. Moore & Son, Moore's Station.

Males de 1 an.	
32—1er prix	\$ 8 00

1. Alex. Crawford, Petite Cote.

Males de l'année.	
33—1er Prix	\$ 8 00

5. Alex. Crawford, Petite Cote.

Femelles de deux ans.	
34—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. Alex. Crawford, Petite Cote; 2. H. D. Moore, Moore's Station; 3. Hon. P. H. Moore & Son, Moore's Station.

Femelles de 1 an.	
35—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	5 00

1. Alex. Crawford, Petite Cote; 2. P. H. Moore & Son, Moore's Station; 3. H. D. Moore, Moore's Station.

Femelles de l'année.	
36—1er Prix	\$ 8 00

1. Alex. Crawford, Petite Cote.

Couple de moutons gras.	
37—1er Prix	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

1. D. Elliott, Grafton; 2. D. Elliott; 4. D. Laird, Laprairie.

Couple de brebis grasses.	
38—1er Prix	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

1. Chas. Robinson, Lacolle; 2. John Scott, Montreal; 3. D. Laird, Laprairie.

4e Classe.—ESPECE PORCINE.	
Males de 1 an et au-dessus.	

1—1er Prix Médaille d'argent et.	\$12 00
2nd do Médaille de Bronze et.	6 00

1. Thos. Irvine, Montreal; 2. W. Bennett, Montreal.

Femelles de 1 an et au-dessus.	
2—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	4 00

1. Thos. Irvine; 2. Thos. Irvine; 3. W. Bennett.

Grandes races diverses.
Males de 1 an et au-dessus.
 3—1er Prix Médaille d'argent et... \$12 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 8 00
 3me do 5 00
 1. P. U. Archambault, L'Assomption; 2. Thos. Irvine; 3. Thos. Irvine.

Femelles de 1 an et au-dessus.
 4—1er Prix Médaille d'argent et... \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 8 00
 3me do 4 00
 1. D. Drummond, Montreal; 2. D. Laird, Laprairie; 3. John Shedden, Lachine.

Prix Extra—Males de 1 an et au-dessus.
 1. B. Verdon, St. Laurent; 2. W. Rodden, Plantagenet.

Petites races pures.
Males de 1 an et au-dessus.
 5—1er Prix Médaille d'argent et... \$12 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 8 00
 3me do 5 00
 1. J. P. & T. A. Dawes, Lachine; 2. Thos. Irvine; 3. Sholden Stephens, Montreal.

Femelles de 1 an et au-dessus.
 6—1er Prix Médaille d'argent et... \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 6 00
 3me do 4 00
 1. W. Bennett; 2. J. P. & T. A. Dawes; 3. H. McDonald, Montreal.

Petites races diverses.
Males de 1 an et au-dessus.
 7—1er Prix Médaille d'argent et... \$12 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 8 00
 3me do 5 00
 1. F. X. Beaudry, Pointe aux Trembles; 2. William Rodden, Plantagenet; 3. S. Tozer, Quebec.

Prix Extra—Males de 1 an et au-dessus.
 1. Leon Laporte, Pointe aux Trembles; 2. H. Allan, Pointe aux Trembles.

Femelles de 1 an et au-dessus.
 8—1er Prix Médaille d'argent et... \$10 00
 2nd do Médaille de Bronze et... 6 00
 3me do 4 00
 1. Leon Laporte, Pointe aux Trembles; 2. T. Verdon, St. Laurent; 3. Thomas Irvine.

Prix Extra—Femelles de 1 an et au-dessus.
 1. Leon Laporte, Pointe aux Trembles; 2. Frs. X. Beaudry, Pointe aux Trembles; 3. H. Allen, Pointe aux Trembles.

5eme Classe—ESPECE GALLINE.
 1—Dorkings blancs..... \$4 00
 2e do 2 00
 1. George Smith, Lachine; 2. John Wright, do.
 2—Dorkings panachés..... 4 00
 2e do 2 00
 1. James A. Cochrane, Compton; 2. John Morris, Ste Thérèse.
 3—Polonais noirs..... 4 00
 2e do 2 00
 1. W. H. Collinson, Montreal; 2. Pierre Martin dit Ladouceur, St. Laurent.
 4—Polonais blancs..... 4 00
 2e do 2 00
 1. R. Taylor Montreal; 2. G. Taylor, Montreal; W. W. Dunlop, Cote St. Catherine.
 5—Polonais dorés..... 4 00
 2e do 2 00
 1. W. E. Phillips, Montreal; 2. S. Ekers, Montreal.
 6—Polonais argentés..... 4 00
 2e do 2 00
 1. G. T. Dorion, Montreal; John Wright, Lachine.
 7—Polonais de combat..... 4 00
 2e do 2 00
 1. B. Campbell, St. Hilaire; 2. John Monteith, Rivière St. Pierre.

8—Jersey bleus..... 4 90
 Pas d'exhibés.

9—Cochin-Chinois..... 4 00
 2e do 2 00
 1. Alex. Tragent, Montreal; 2. Sholden Stephens, Montreal; 3. Sholden Stephens, Montreal.

10—Espagnols noirs..... 4 00
 2e do 2 00
 1. Thomas Irvine, Montreal; 2. David Smith, Point St. Charles.

11—Javas noirs..... 4 00
 2e do 2 00
 W. W. Dunlop, Cote St. Catherine; 2. W. H. Collinson, Montreal.

12—Bais de Bolton..... 4 0
 2e do 2 0
 1. C. E. Smith, Montreal; 2. S. H. Ekers, Montreal.

13—Hambourgs..... 4 00
 2e do 2 00
 1. W. H. Collinson, Montreal.

14—Dominiques..... 4 00
 Pas d'exhibés.

15—Patts..... 4 00
 1. Geo. Robinson, Montreal.

16—Pattés à pattes lisses..... 2 00
 2e do 1 00
 1. G. T. Dorion Montreal; 2. W. H. Collinson, Montreal.

17—Dindes blancs..... 4 00
 2e do 2 00
 1. Dr. Genand, St. Jacques; 2. Urgel Poitras, L'Assomption.

18—Dindes panachés..... 4 00
 2e do 2 00
 1. C. Hughes, St. Lambert; 2. N. Gravel, St. Martin.

19—Dindes Sauvages..... 4 00
 Pas d'exhibés.

20—Oies..... 4 00
 2e do 2 00
 1. W. H. Collinson, Montreal; 2. John Monteith, Rivière St. Pierre.

21—Oies de France..... 4 00
 2e do 2 00
 1. Thomas Irvine, Montreal; 2. Etienne Poulin, St. Marie de Monnoir.

22—Oies de Chine..... 4 00
 2e do 2 00
 1. J. B. Lagenais, Ste. Rose; 2. Narcisse Gravel, St. Martin.

13—Oies de Normandie..... 4 00
 1. Chas. Hughes, St. Laurent.

24—Canards..... 4 00
 2e do 2 00
 1. R. Brodie, Tannery West; 2. C. Hughes St. Laurent.

25—Canards d'Aylsbury..... 4 00
 2e do 2 00
 1. J. Macdonald, Rivière St. Pierre; 2. George Smith, Lachine.

26—Canards de Pologne..... 4 00
 1. W. H. Collinson, Montreal.

27—Canards de France..... 4 00
 1. Stephens, Montreal.

28—Canards de Guinée..... 4 00
 2e do 2 00
 1. T. Verdon, St. Laurent; 2. Charles Hughes, St. Laurent.

29—Pintades..... 4 00
 1. B. Campbell, St. Hilaire.

30—Collection de Pigeons..... 4 00
 2e do 2 00
 1. G. T. Dorion, Montreal; 2. C. T. Tinsley, Montreal.

31—Lapins.	4 00	17—Graine de Trefle rouge, 2 minots	6 00
2e do	2 00	1. W. Evans, Montreal.	
1. John Brown, Montreal; 2. Leslié-Gault, Montreal.		18—Alyske, 1 minot.	6 00
6e^me Classe—PRODUITS.		1. W. Evans, Montreal.	
1e Classe—Céréales et grains.		19—Graine de Chanvre, 2 minots.	10 00
1—Blé blanc d'automne, 4 minots. \$6	00	Pas d'exhibés.	
2e do	4 00	20—Graine de Lin, 2 minots.	10 00
1. Thomas Irvine, Montreal; 2. F. Perreault, L'Assomption.		2e do	6 00
2—Blé roux d'automne, 4 minots.	6 00	3e do	4 00
1. F. Perreault, L'Assomption.		1. P. A. Desjardins, St. Rose; 2. J. M. Browning, Beauharnois; 3. F. Perreault, L'Assomption.	
3—Blé blanc du printemps, 4 minots	6 00	21—Graine de Moutarde, 1 minot.	6 00
3e do	4 00	1. W. Evans, Montreal.	
3e do	2 00	22—Graine de navets (20 lbs).	6 00
1. J. Shedden, Lachine; 2. J. M. Browning, Beauharnois; 3. Thomas Irvine, Montreal.		1. W. Evans, Montreal.	
4—Blé roux du printemps, 4 minots	6 00	23—Graine de Carotte de Belgique	
2e do	4 00	14 lbs.	6 00
3e do	2 00	Pas de compétiteurs.	
1. Louis Laramée, St. Hubert; 2. J. McMartin, St. Eustache; 3. E. Sadler, Ormstown.		24—Graine de Betterave à vache	
5—Orge à deux rangs, 4 minots.	6 00	rouge (12 lbs).	6 00
2e do	4 00	2e do	4 00
3e do	2 00	1. D. Martin, St. Euprit; 2. Thomas Irvine, Montreal.	
1. T. Irvine, Montreal; 2. James McMartin, St. Eustache; 3. Joseph Gaddabois, Terrebonne.		25—Graine de Betterave à vache,	
6—Orge à six rangs, 4 minots.	6 00	jaune (12 lbs).	6 00
2e do	4 00	1. W. Evans, Montreal.	
3e do	2 00	26—Balle de Houblon (12 lbs).	15 00
1. J. M. Browning, Beauharnois; 2. Chs. Donais, Terrebonne; 3. Shedden, Lachine.		2e do	10 00
7—Seigle, 4 minots.	6 00	3e do	8 00
2e do	4 00	1. H. Rollins, Abbotsford; 2. S. C. Fisk, Abbotsford; 3. B. Smith, Barstoun.	
3e do	2 00	27—Fèves à cheval, 2 minots.	6 00
1. F. Perreault, L'Assomption; 2. H. S. Thorp, St. Arnaud, West; 3. J. Park, St. Martine.		2e do	4 00
8—Avoine blanche, 4 minots.	6 00	3e do	2 00
2e do	4 00	1. W. Boa, St. Laurent; 2. J. Shedden, Lachine; 3. Thomas Irvine, Montreal.	
3e do	2 00	28—Sarrasin, 4 minots.	6 00
1. J. Morrin, Petit Brule; 2. W. Taylor, St. Foye; 3. D. Drummond, Montreal.		1. C. Donais, fils, Terrebonne; 1. George West, Ste. Foye; 3. J. Morrin, Petit Brule.	
9—Avoine noire, 4 minots.	6 00	29—Millet, 2 minots.	6 00
1. Thomas Irvine, Montreal.		1. W. Evans, Montreal.	
10—Pois, 4 minots.	6 00	30—Trèfle de Hongrie, 2 minots.	6 00
2e do	4 00	1. W. Evans, Montreal.	
1. Charles Holsworth, Petite Côte; 2. B. Boyer, St. Laurent.		7e Classe.—RÉCOLTES FACINE.	
11—Pois marrowfat, 2 minots	6 00	1—Patates Pinkeyed, 1½ minot.	3 00
2e do	4 00	2e do	2 00
3e do	2 00	3e do	1 00
R. Lecavalier, St. Laurent; 2. T. Verdon, St. Laurent; 3. R. Brodie, Côte St. Pierre.		1. W. Taylor, St. Foye; 2. D. Ryan, Petite Côte, J. Shedden, Lachine.	
12—Vescos, 2 minots.	6 00	2—Patates Cup, 1½ minot.	3 00
Pas de prix donnés.		2e do	2 00
13—Fèves blanches, 2 minots.	6 00	1. G. West, St. Foye; J. R. Muir, St. Laurent.	
1. B. Boyer, St. Laurent.		3—Patates Garnet Chilis, ½ minot.	3 00
14—Blé d'inde blanc en épis.	6 00	2e do	2 00
2e do	4 00	2e do	1 00
3e do	2 00	1. D. Ryan, Petite Côte; 2. J. Cullen, Côte des Neiges; 3. J. Shedden, Lachine.	
1. O. Desforges, St. Laurent; B. Boyer, St. Laurent; 3. Luc Dubuc, Longueuil.		4—Patates blanches, 1½ minot.	3 00
15—Blé d'inde jaune en épis.	6 00	2e do	3 00
2e do	4 00	3e do	1 00
3e do	2 00	1. F. Scullion, St. Foye; 2. W. Taylor, St. Foye; 3. J. Snowdon, Côte St. Luc.	
1. T. Beaulieu, St. Laurent; 2. S. Bean, Massawippi; 3. J. Park, Ste. Martine.		5—Patates rouges, 1½ minot.	3 00
16—Graine de Mil, 2 minots.	6 00	2e do	2 00
2e do	4 00	1. J. Snowdon, Côte St. Luc; 2. G. West, St. Foye; F. Scullion, St. Foye.	
3e do	2 00	6—Patates bleues, 1½ minot.	3 00
1. James Smith, Pointe Claire; 2. T. Verdon, St. Laurent; 3. G. West, St. Foye.		2e do	2 00
		3e do	1 00
		1. Thomas Irvine, Montreal; 2. G. West, St. Foye; 3. D. Ryan, Petite Côte.	

7—Patates, variétés diverses, 1½ m..	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. G. West, St. Foye; 2. J. Snowdon, Côte St. Luc; 3. O. Desforbes, St. Laurent.	
8—Patates Collection, 1½ minot....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. G. West, St. Foye; 2. W. B. Davidson, Côte St. Paul; 3. G. K. Muir, St. Laurent.	
9—Navets de Suède (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. J. Snowdon, Côte St. Luc; 2. J. Shedden, Lachine; 3. M. Molson, Montreal.	
10—Globe blanc (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. J. Robson, Montreal; 2. T. Irvine, Montreal; 3. W. Taylor, St. Foye.	
11—Jaune d'Aberdeen (18).....	3 00
1. J. Robson, Montreal.	
12—Carottes rouges (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. W. B. Davidson, Côte St. Paul; 2. J. Robson, Montreal; 3. G. McMartin, St. Eustache.	
13—Carottes blanches (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. Casimir Sénécal, L'aprairie; 2. Louis Larimée, St. Hubert; 3. M. Dubréuil, Pointe aux Trembles.	
14—Betteraves rouges long (18)....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. Thor Irvine, Montreal; 2. J. Gadebois, Terrebonne; 3. J. J. Drummond, Petite Côte.	
15—Betteraves, globe jaune (18)....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. Thomas Irvine, Montreal; 2. G. McMartin, St. Eustache.	
16—Betteraves, jaunes long (18)....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. G. Kidd, Petite Côte; 2. T. Irvine, Montreal; 3. J. Shedden, Lachine.	
17—Betteraves, globe rouge (18)....	3 00
1. Thomas Irvine, Montreal.	
18—Kohl Rabi (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. George Mathews, Hudson; 2. T. Irvine, Montreal.	
19—Betteraves à sucre (28).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. T. Irvine, Montreal; 2. G. Kidd, Petite Côte; 3. J. Robson, Montreal.	
20—Panais (18).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. J. C. Wilson, St. Foye; 2. W. B. Davidson; 3. James Robson, Montreal.	
21—Citrouilles (2).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. R. Brodie; 2. W. R. Davidson, Côte St. Paul.	
22—Courges (2).....	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
1. W. D. Davidson, Côte St. Paul; 2. J. Shedden, Lachine; 3. G. Kidd, Petite Côte.	

23—Tabac en feuilles (20).....	3 00
2e do	2 00
1. Dr. Gennaud, St. Jacques; 2. U. Poitras, L'Assomption.	
24—Sorgho à balais (23).....	3 00
Pas de prix donnés.	
25—Lijn en filasse (112).....	12 00
2e do	8 00
3e do	1 00
1. Joseph Gadebois, Terrebonne; 2. J. M. Browning, Beauharnois; 3. W. B. St. Laurent.	
26—Chanvre en filasse (112).....	12 00
Pas de prix donnés.	
Sème Classe—LAIETRIE, SUCRE, etc.,	
Beurre en tinettes, 56 lbs.	
1—1er Prix.....	\$12 00
2e Prix.....	10 00
3e Prix.....	8 00
4e Prix.....	6 00
1. M. McMartin, St. Andrews; 2. R. Crozier, St. Andrews; 3. N. Albright, St. Andrews; 4. J. Park, St. Marie.	
Beurre en pots, 28 lbs.	
2—1er Prix.....	10 00
2e Prix.....	6 00
3e Prix.....	4 00
4e Prix.....	2 00
1. W. Smith, Petite Côte; 2. S. Bean, Massawippi; 3. J. Trenholm, Trenholmville; 4. N. Albright, St. Andrews.	
FROMAGE, 28 lbs.	
3—1er Prix.....	\$ 8 00
2e Prix.....	6 00
3e Prix.....	4 00
4e Prix.....	2 00
1. G. Glines, Lachute; 2. G. W. Toof, St. Armand; 3. R. Brodie, Côte St. Pierre; 4. Dr. Gilbert, Massawippi.	
Miel en gateaux.	
4—1er Prix.....	\$ 3 00
2e Prix.....	2 00
1. D. Drummond, Montreal; 2. U. Poitras, L'Assomption.	
Miel en pots, 10 lbs.	
5—1er Prix.....	\$ 3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00
1. B. Magnan, St. Alexis; 2. D. Drummond, Montreal; 3. James Smith, Pointe Claire.	
Sucre d'érable, 30 lbs.	
1er Prix.....	3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00
1. S. Bean, Massawippi; 2. J. Boyd, Granby; 3. F. Voigny, Centre-Can.	
10me CLASSE—PRIX DU PRINCE DE GALLES.	
Pour le meilleur étalon importé sur le terrain.....	
W. H. Cochran, Compton.....	\$60 00
11eme CLASSE—PRIX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.	
Pour le meilleur étalon (non importé) sur le terrain.....	
Ed. Sadler, Ormatown.....	\$50 00
EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE WOLFE No. 2.	
L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture, No. 2 du comté de Wolfe aura lieu dans le Township de Ham-Sud sur la propriété d'Onésime Dion, Mardi, le sixième jour d'Octobre prochain.	
T. Z. C. Mouton, Sec. Trés.	

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 17 Septembre 1868.



RESENTS—Major T. E. Campbell, président; Messieurs P. U. Archambault, J. O. Beaubien, W. Boa, A. Landry, Rev. F. Pilote, J. Perrault, J. C. Taché, F. Ross, et B. Pomroy.

Le secrétaire fait lecture des différents protêts qu'il a reçus contre la décision des juges et de la Chambre d'Agriculture. Sur le protêt de Mr. W. Rodden, contre les numéros 54 et 59 dans la classe chevaline, ordonne que les dits chevaux soit pesés en présence du secrétaire qui en fera un rapport décisif. Dans le protêt de M. W. Crawford, la Chambre décide qu'elle ne peut intervenir dans la décision des juges. Dans le protêt de Mr. W. Kenny, la Chambre, après avoir entendu le témoignage de M. J. Ashworth, décide que l'animal en question n'aurait pas dû concourir dans la section dans laquelle il est entré, et que par là il a perdu ses droits au prix.

Mr. M. H. Cochrane demande la permission de retirer ses animaux du terrain de l'exposition jeudi soir pour lui permettre de les conduire au concours de Hamilton. La Chambre décide unanimement que cette demande soit refusée comme étant contraire à la section 15ème du règlement.

Mr. P. U. Archambault proteste verbalement contre la décision des juges dans la classe dixième des chevaux importés, et il propose, secondé par J. Perrault: Que l'étalon percheron "L'Assomotion," qui n'a pas été appelé à concourir pour le prix du Prince de Galles, parcequ'il était absent du concours à l'heure avancée où les juges ont accordé les prix de cette classe, soit appelé au concours de suite contre l'étalon Suffolk qui a obtenu ce prix. Pour, deux; contre, huit.

Mr. J. Forsyth demande la permission de retirer sa faucheuse pour l'expédition au concours de Hamilton. Refusé pour les mêmes raisons que Mr. Cochrane.

Résolu: Qu'une somme de cinq cent dollars soit votée au comité chargé de compléter les collections du Musée Agricole.

Résolu: Qu'une médaille en or soit accordée par la Chambre d'Agriculture à Mr. M. H. Cochrane, comme grand prix, pour l'ensemble de son exposition et les services considérables qu'il rend à l'agriculture du pays.

Sur le protêt de Mr. J. Mooney, la Chambre d'Agriculture décide qu'elle ne voit

aucune raison pour intervenir dans la décision des juges. Et la chambre s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE, Secrétaire.

ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS-CANADA.

Montréal, 18 Septembre 1868.



RESENTS: Messieurs A. Stevens, président de la société d'agriculture de Sherbrooke; W. Farwell, vice-président de la société d'agriculture No. 2 de Compton; M. Blackwood, président de la société d'agriculture de Shefford; A. Kay, vice-président de la société d'agriculture de Shefford; R. Brodie, président de la société d'agriculture de Chateauguay; S. Bean, vice-président de la société d'agriculture de Stanstead; — Foucher, président de la société d'agriculture de Montcalm; A. H. de Cauassin, dél. de la société d'agriculture de Montcalm; M. Houde, président de la société d'agriculture de Maskinongé; J. B. Scott, président de la société d'agriculture de Beauharnois; J. Simon, vice-président de la société d'agriculture de Beauharnois; Rév. M. Duguay, dél. de la société d'agriculture de Beauharnois; Dr. Tétu et A. Casgrain, dél. de la société d'agriculture de Kamouraska; J. B. Daoust, président de la société d'agriculture des Deux-Montagnes; J. B. Delage, dél. de la société d'agriculture du comté de Québec; A. Somerville, président de la société d'agriculture de Jacques Cartier; J. Lanouette, vice-président de la société d'agriculture de Hochelaga; P. H. Krans, vice-président de la société d'agriculture de Missisquoi; — Cunthbert, président de la société d'agriculture de Berthier; F. X. Poulin, président de la société d'agriculture d'Iberville; L. N. Gauvreau, dél. de la société d'agriculture de Témiscouata; J. Delorme, dél. de la société d'agriculture de St. Hyacinthe; L. M. Lecavallier, dél. de la société de Jacques Cartier.

Major T. E. Campbell, Messieurs P. U. Archambault, l'Hon. J. O. Beaubien, W. Boa, A. Landry, J. Perrault, Rev. A. Pilote, et B. Pomroy, de la Chambre d'Agriculture; Messieurs D. Brown, H. Bulmer, et G. W. Weaver, de la Chambre des Arts et Manufactures.

Mr. Joseph Perrault, secondé par l'Hon. J. O. Beaubien, propose que Mr. M. H. Cochrane, de Compton, soit nommé président de l'Association Agricole du Bas-Canada. Adopté.

Mr. Delorme, secondé par Mr. Laurin,

propose que l'Hon. J. O. Beaubien soit nommé premier vice-président de l'Association. Adopté.

Mr. P. U. Archambault, secondé par Mr. J. B. Daoust, propose que l'Hon. Eustache Prudhomme soit nommé second vice-président de l'Association. Adopté.

Mr. Blackwood, secondé par Mr. A. Somerville, propose que le prochain concours provincial soit tenu dans la cité de Montréal, et que la Corporation de la dite cité soit requise de fournir sa part de souscriptions pour la construction de bâties permanentes, déclarées nécessaires, pour recevoir et abriter d'une manière convenable les animaux, les produits, et les instruments d'agriculture aux concours provinciaux. Adopté.

Mr. Laurin, secondé par Mr. Bulmer, propose que le comité local nommé à la dernière assemblée de l'Association Agricole, soit ré-élu pour cette année. Adopté.

Monsieur W. Boa est prié de quitter le Fauteuil, et Monsieur Laurin de le remplacer.

Monsieur le Major Campbell, secondé par Monsieur J. Lanouette, propose que les remerciements de l'Association Agricole soit votés à Monsieur W. Boa, pour sa conduite pendant les trois années qu'il a présidés à cette association. Adopté.

Et l'Association Agricole du Bas Canada s'ajourne *sine die*.

Par ordre,

GEORGE LECLERE.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montreal, 18 Septembre 1863.

PRESENTS : Major E. T. Campbell, président; Messieurs, S. M. Archambault, l'hon. J. O. Beaubien, Wm. Boa, A. Landry, J. Perrault, Revd. F. Pilote, et B. Pomroy.

Résolu qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit donnée aux Sociétés d'A-

griculture de Huntingdon et de Beauharnois, comme indemnité pour la perte qu'elles ont faite à l'incendie de la nuit du 15 courant des chevaux importés par les dites sociétés; et que dans le cas où ces pertes seraient couvertes en partie par l'assurance, la somme donnée soit de cinquante dollars seulement. Et la chambre s'ajourne.

Par ordre,

GEORGE LECLERE.

EXPOSITION DE ST. MAURICE.

L'EXPOSITION annuelle de cette Société aura lieu dans le Village d'Yamachiche, Jeudi, le huitième jour d'Octobre, à dix heures, a.m. T. E. MILOT, Secrétaire.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BAGOT.

L'exposition annuelle de cette Société aura lieu, à St. Liboire, jeudi, le premier octobre prochain, à dix heures a.m.

P. S. GENDRON, Secrétaire.

EXPOSITION DE NICOLET No. 1.

L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Nicolet No. 1 aura lieu à Bécancour le six Octobre prochain. Par ordre, le Secrétaire de la Société, J. BLONDIN.

EXPOSITION DU COMTE DE TEMISCOUATA.

L'EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Témiscouata aura lieu à St. Epyphane, Jeudi le 1er octobre prochain à dix heures a. m. Prix offerts \$350. Le parti de Labour aura lieu quelques jours plus tard à St. Arsène.

Par ordre, le Secrétaire,

L. S. A. GAUREAU.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE LEVIS.

L'EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture de Lévis, aura lieu le six du mois d'Octobre prochain à neuf heures, dans la paroisse de Notre Dame de la Victoire, sur la propriété de M. Michel Guay.

Par ordre,

Le Secrétaire de la Société,
N. BOURGET.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE MONTREAL.

L'A dernière Exposition Provinciale a été un succès sans précédent. Un temps favorable, une collection complète des races étrangères les plus célèbres de toutes les espèces, des instruments aratoires perfectionnés pour tous les travaux de la ferme, des produits admirables venus de toutes les parties de la pro-

vince, enfin une affluence considérable d'agriculteurs intelligents, rien ne manquait à ce grand concours de l'industrie nationale. Nous ne nous arrêterons pas aux détails de l'exposition dont tous les journaux ont publié déjà des comptes rendus d'un grand mérite. Il fait plaisir de voir la presse politique aussi bien renseignée sur tout ce qui se rattache à l'agriculture. Si

sa puissante influence était plus souvent mise au profit de la cause agricole, les résultats seraient considérables avant peu.

L'ESPECE CHEVALINE.

La chambre d'agriculture a reconnu cette année l'urgence de subdiviser l'espèce chevaline par races distinctes et par aptitudes: Déjà nous étions habitués aux étalons clydes, un des types les plus accentués du cheval de gros trait, mais jamais encore nos agriculteurs n'avaient pu admirer dans nos concours provinciaux les Percherons et les Suffolks, deux races rivales qui ont complètement éclipsé les Clydes. Le Suffolk importé par M. Cochrane, est certainement un magnifique représentant de cette race célèbre. Il pèse à peu près dix-sept cent livres, sans avoir la massive ossature, les extrémités engorgées des Clydes. En un mot le Suffolk possède toutes les qualités du Clyde sans en avoir les défauts.

Si nous comparons ensuite le Suffolk au Percheron nous nous trouvons en présence de deux races ayant les mêmes aptitudes et à peu près la même conformation avec cette différence que le Suffolk est rouge baie tandis que le Percheron est gris plus ou moins foncé.

Nous n'hésitons pas à donner au Percheron la supériorité pour la rusticité, la vivacité des allures et le fonds. Le service quotidien d'un Percheron aurait bientôt morfondu un Suffolk, de même que sur la route celui-ci serait bientôt distancé.

L'avenir, nous ne craignons pas de l'affirmer, donnera gain de cause au Percheron comme cheval type du Canada, et si cette supériorité n'a pas été officiellement constatée par le jury du dernier concours il n'en reste pas de doute à ce sujet, dans l'esprit des agriculteurs ayant quelque connaissance du cheval.

Malgré les préjugés suscités à dessein contre les Percherons par la mauvaise foi et l'ignorance, nous avons eu l'extrême satisfaction de voir une foule compacte stationner pendant tout le temps de l'exposition autour de ces étalons magnifiques et de recevoir les félicitations de tous nos amis sur l'immense succès de cette importation. Nous sommes amplement vengés de l'opposition mesquine qu'il nous a fallu subir dans cette œuvre patriotique et nous laissons à leurs remords les quelques hommes anti-progressifs qui se sont fait dans cette circonstance les partisans éclairés du *statu quo*.

Dans deux ans nous aurons les demi-sang Percherons à comparer aux demi-sang

Clydes et Suffolk. Alors seulement pourrions-nous convaincre les plus incrédules des hautes qualités du Percheron comme reproducteur améliorateur. Qu'il nous suffise de constater pour le moment que les poulains de l'année sont supérieurs à tout ce qui a été élevé dans le pays jusqu'ici. A Beauharnois et à St. Jean des demi-sang Percherons ont mérité le premier prix sur tous les demi-sang Clydes. Dans le comté de Verchères \$100 ont été refusées par plusieurs éleveurs pour leurs poulains demi-sang Percherons. A trois mois ces animaux pèsent assez souvent 550 livres et au-dessus tout en ayant une conformation élégante.

ESPECE BOVINE.

M. Cochrane a complètement changé l'apparence générale des sections ouvertes à la race courtes cornes. Dans les concours précédents nous nous plaignions des vices de conformation que présentait assez généralement les Durham exposés. De fait il était impossible de se faire une idée de la perfection à laquelle cette race est arrivée. Aujourd'hui M. Cochrane remporte le premier prix comme éleveur de la race Durham non seulement à Montréal, mais à Hamilton et très probablement aux Etats-Unis. De fait il a importé les premiers prix des concours Européens, une seule tête de bétail lui ayant coûté \$6,000. Le veau de cette remarquable génisse est vendu d'avance au prix de \$2,500 à la naissance. C'est dire que nous avons maintenant dans la province le sang le plus pur de la race courtes cornes et que nos concours provinciaux ne laissent plus rien à désirer pour cette section.

La race Ayrshire était magnifiquement représentée comme d'habitude. Mais une rivale s'est présentée pour la première fois en Canada dans la race Aldermay dont 12 têtes importées récemment des vacheries royales de Windsor étaient exposées par M. Stephens de Montréal. Cette excellente race laitière ne présentait pas à l'œil cette symétrie de formes qui fait trop souvent le succès des concours. Aussi n'a-t-elle pas eu toute l'attention qu'elle méritait. Nous doutons fort qu'elle puisse supplanter la race Ayrshire dont la popularité, justement acquise, sera pour elle un obstacle invincible.

Les Devons et les Herefords étaient mieux représentés que d'habitude bien que peu nombreux cependant.

Les croisements étaient fort beaux et dans plusieurs cas auraient pu passer pour des pur-sangs Ayrshires ou Durhams. Rien

n'est amusant comme les exclamations des routiniers à la vue de ces croisés. "A quoi bon, dit l'un, des races importés à grands frais lorsque le pays possède d'aussi beaux animaux." "Pour moi, dit l'autre d'un air convaincu, je ne donnerais pas une bonne vache du pays pour dix vaches importées." Cependant l'animal devant lequel tous deux s'extasiaient est un demi-sang Durham ou un demi-sang Ayrshire dont les hautes qualités ne sont dues qu'au sang améliorateur. Ils ne se doutent pas le moins du monde que sans les races pures importées il n'y aurait pas de croisements.

ESPÈCES OVINE ET PORCINE.

Les Cotswold, Leicester, Southdowns, Mérinos était nombreux et d'une grande valeur. Plusieurs arrivaient d'Angleterre depuis quelques semaines seulement, en sorte que l'espèce ovine était ou ne peut mieux représentée.

L'espèce porcine était non moins remarquable et M. Cochrane, dans ces deux espèces, avait une superbe collection d'animaux importés. Les Berkshire, Essex, Yorkshires grands et petits se disputaient les premiers prix au grand embarras du jury qui s'est acquité d'une tâche difficile en accordant les prix aux éleveurs les plus méritant.

INSTRUMENTS AGRICOLES.

Il est certain que jamais encore Montréal n'avait réuni un aussi grand nombre d'instruments perfectionnés économisant la main-d'œuvre. Les moissonneuses et faucheuses surtout attireraient spécialement l'attention. Le temps est venu, croyons-nous, pour tous les cultivateurs, de s'aider du matériel agricole le plus perfectionné et nous sommes heureux de voir les agriculteurs les plus marquants dans chaque comté prendre l'initiative de ce mouvement progressif. Les rateaux à cheval, les semoirs à toutes graines, les machines à battre, les taratras, trilleurs, hache paille, coupe racines, concasseurs étaient d'excellents modèles. Les charrues, herses, rouleaux, hoes à cheval, batteurs, scarificateurs ne laissaient rien à désirer. M. Valiquet de St. Hilaire exposait plusieurs modèles de ruches qui ont attiré l'attention générale. Ce département était certainement plein d'intérêt et fort visité.

LES PRODUITS.

Les produits comme toujours étaient fort beaux et les agriculteurs désireux de se procurer des semences nouvelles ont eu une rare occasion de se pourvoir. C'est là le but de l'exposition des produits. Il n'est pas question de récompenser la culture, car

le trillage à la main est largement employé dans leur préparation, mais le but qu'on se propose est de faciliter les échanges entre les cultivateurs de toute la province.

CONCLUSION.

Somme toute, l'exposition a été un véritable succès, elle a fait justice de l'avancé ridicule que l'agriculture n'a pas fait de progrès depuis dix ans. Les enseignements du dernier concours porteront leurs fruits; déjà plusieurs sociétés, jusqu'ici stationnaires, s'organisent pour importer des animaux de choix. Elles s'enhardissent en voyant les résultats obtenus par les sociétés rivales et le progrès se répand ainsi de proche en proche. Le temps est venu, pensons-nous, d'avoir des expositions provinciales annuelles, mais pour cela il faut aussi des constructions permanentes. Montréal, la métropole commerciale du Canada, ne doit pas hésiter à encourir les dépenses nécessaires pour abriter convenablement les produits de l'industrie nationale. Nous avons lieu de croire que dès 1869 ce projet sera réalisé de la manière la plus satisfaisante. Alors nos éleveurs pourront chaque année faire la vente de leurs animaux dans les conditions les plus avantageuses pour eux-mêmes et pour le public agricole. La nomination de M. Cochrane, comme président de l'Association Agricole de la Province de Québec, est une garantie que des efforts sérieux vont être faits pour obtenir des constructions permanentes. Puissent-ils ne pas se perdre inutilement.

ASSOCIATION D'APICULTEURS.

A culture des abeilles se répand de plus en plus, grâce aux perfectionnements apportés par les praticiens au nombre desquels nous avons le plaisir de compter M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, dont les ruches ont été primés à l'exposition universelle à Paris l'an dernier—ce qui lui a valu une médaille d'argent et une épingle à cravate joliment surmontée d'une abeille.

Nos apiculteurs ont compris la nécessité de former une Association pour promouvoir la culture des abeilles. Aussi, le 17 courant ils s'assemblèrent et organisèrent la nouvelle société en nommant les officiers comme suit: Président, Gerhard Lomer, Ecr.; vice-présidents, Dr. Welber de Richmond, Thomas Valiquet, Ecr.; Trésorier, John Lowe; Secrétaire, L. S. Lyman. Membres du comité, Dr. Murphy, J. J. Higgins, M. Goodhue et M. Piper.

Pour être membre de l'association il faut payer un piastre d'entrée.

IMPORTATIONS NOUVELLES.

L'IMPORTATION des animaux de race en Canada, n'a jamais été aussi considérable que cette année, non-seulement pour la valeur, mais aussi pour le nombre; c'est à qui possèdera des animaux de bonne race. Outre les chevaux percherons, clydes et suffolk, importés cette année voilà que M. John Shedden, de Lachine, vient de recevoir par le steamer *St. David*, trois juments pur sang anglais. Et aux bêtes à cornes, de race Durham, Ayrshire et Alderney, arrivées en Canada cette année il faut ajouter un bœuf, une vache et deux taures Ayrshires, importés par M. William Rodden, de Plantagenet et qui sont arrivées dans le steamer *St. David*.

LE MERITE BIEN RECOMPENSE.

L'A Chambre d'Agriculture, de la Province de Québec, a décidé de présenter une médaille d'or à M. H. Cochrane, de Compton, comme appréciation de ses efforts pour promouvoir le progrès agricole en Canada. Il suffit de rappeler que durant la dernière exposition provinciale, M. Cochrane a gagné 18 médailles d'argent, 6 médailles de bronze et des primes au montant de quatre cent trente six piastres, et tout le monde comprendra combien cette récompense est bien méritée. Ajoutons à cela que M. Cochrane a gagné (avec son beau cheval étalon "Suffolk Punch") le prix du Prince de Galles pour le meilleur étalon importé.

Le prix pour le meilleur étalon, non importé, a été décerné à M. Ed. Saddler, Ormstown.

TRAVAUX DE LA FERME.

LABOURS ET CHARROIS.

L'ES principales occupations des attelages sont encore les labours d'automne. Toutefois on a à faire aussi d'assez nombreux transports de racines et de tubercules, et il faut conduire dans les champs, de la chaux, de la marné, de la vase d'étang. Cette dernière est disposée en tas sur le champ destiné à faire de la jachère ou à recevoir des récoltes de printemps, afin qu'elle soit soumise durant l'hiver aux influences atmosphériques. On conduit du fumier pour répandre en couverture sur les prairies ou sur les pâturages qui paraissent languir.

On enterre, pendant le mois d'octobre, les récoltes destinées à former des fumures vertes, le sarrasin. On donne, dès qu'on a terminé les récoltes, un labour profond aux terres argileuses destinées à faire jachère ou à porter des récoltes de printemps. On ne herse pas après ce labour. Les terres blanches qui se battent par l'effet des pluies ne doivent point recevoir cette façon.

On a soin de continuer à curer les fossés et les rigoles d'écoulement.

LABOURS D'AUTOMNE.

L'OUS ne saurions exagérer l'importance des labours d'automne dans notre climat excessif. L'action de la gelée sur les molécules terreuses est plus puissante que toutes les

façons possibles données au sol à l'époque des semailles. Les agriculteurs les plus habiles, se rappelant toujours cette maxime "semaille hâtive, récolte productive," ne négligent rien pour terminer dès l'automne tous les travaux nécessaires à la préparation du sol. C'est là le grand secret de leur succès. La charrue doit suivre la moisson sans une minute de retard. Immédiatement après la récolte des céréales le sol peut toujours se labourer à une profondeur variable selon sa nature plus ou moins argileuse. Si au contraire le labour est retardé de plusieurs semaines, même de plusieurs mois, alors le sol, exposé aux rayons du soleil contre lesquels la récolte ne le protège plus, se durcit promptement et devient bientôt impénétrable à la charrue dans plusieurs localités. Voilà la difficulté contre laquelle le cultivateur intelligent doit lutter. Pour cela il fera suivre la moisson par la charrue et profitera des pluies qui, en humectant le sol, rendront les labours possibles. Aussitôt que les attelages et la main-d'œuvre ne seront plus occupés aux récoltes, les labours d'automne devraient être sa seule préoccupation. Un bon cultivateur doit avoir terminé la préparation de son sol avant l'hivernement.

Dans ces circonstances qu'arrive-t-il au printemps. Les semis des céréales se font promptement et de bonne heure, toutes les forces de l'exploitation étant employées aux

hersages. Les plantes sarclées sont également mises en terres dans les meilleures conditions et les premiers sarclages arrivent bientôt après, bien avant que la fenaison n'exige tous les bras disponibles. "Semaille hâtive, récolte productive" se dit le cultivateur, et plein de confiance dans le résultat de ses travaux il attend avec confiance l'époque de la moisson. Ayant terminé ses semences de bonne heure, il commence ses foins à la floraison, et à peine a-t-il terminé que ses céréales sont déjà mûres et sont mises en grange pendant la plus belle saison de l'année. Ayant alors tout le temps nécessaire pour ses labours d'automne et la récolte de ses plantes sarclées, le cultivateur, en continuant le même système, est toujours en avant de ses travaux. Pourquoi dans tout le pays ne voyons-nous pas l'adoption d'un système aussi désirable? Aux sociétés d'Agriculture à attirer l'attention de leurs membres sur l'opportunité d'en agir ainsi, en offrant des prix pour la plus grande étendue de bon labour d'automne dans chaque paroisse. C'est un fait essentiel à toute bonne culture dans notre pays, et nous nous désolons lorsque nous réfléchissons que des paroisses entières ne donnent pas un coup de charrue l'automne mais attendent au printemps pour commencer tous les travaux préparatoires aux ensemencements. Comment voulez-vous que les quelques semaines de nos printemps suffisent à tant de travaux pressants? Une pareille culture est incroyable; et nous demandons à quoi pensent les sociétés d'Agriculture qui ne s'occupent pas le moins du monde d'éclairer les populations sur cette détestable incurie. Il est temps que l'inaction cesse, que les bureaux de direction s'éveillent de leur torpeur, pour agir avec plus d'énergie, plus d'intelligence.

RECOLTE DES BETTERAVES.

BN arrache les betteraves dans la seconde quinzaine du mois d'octobre; cette opération s'effectue, ou bien à la main, dans les terres légères, ou bien à la charrue dans les terres fortes.

Pour l'arrachage à la charrue, on se sert ordinairement d'une charrue à laquelle on ne laisse que la partie antérieure, la partie postérieure, celle qui retourne la terre, étant enlevée.

Le labourer se place à l'extrémité de la ligne de betteraves qu'il veut détacher du sol, et pique sa charrue au-dessous des

racines, non pas dans la rangée, mais un peu sur le côté. La charrue, dans sa marche, soulève la terre, mais ne la retourne pas; il en résulte que le chevelu et le pivot des racines sont brisés, et que les racines sont soulevées avec la terre. Les racines sont encore debout pour la plupart, mais n'adhèrent plus au sol. Les ouvriers qui suivent ramassent les betteraves en saisissant chaque racine par les feuilles et généralement enlèvent tout de suite le collet.

Dans quelques exploitations, alors surtout que les attelages ne sont pas en nombre suffisant pour transporter toute la récolte jusqu'aux celliers, on fait des meules circulaires en plaçant en cercle les betteraves sur la circonférence, les feuilles en dehors, les pivots en dedans. On remplit l'intérieur avec les racines jetées au hasard; on rentre un peu chaque rang supérieur à mesure que la meule s'élève. On peut de cette manière retarder de quinze jours et au-delà le moment de la rentrée de la récolte.

Le collet, dans quelques variétés, surtout dans la betterave champêtre, se prolonge dans la couronne. Pour décoller ces betteraves, on se sert d'un morceau de lame de faux, emmanché dans une poignée. L'ouvrier, tenant une betterave d'une main, coupe les feuilles en tournant autour de la couronne, sans retrancher celle-ci, mais en la taillant en cône; l'amputation complète du collet, en réduisant les racines d'un tiers, provoquerait des altérations auxquelles les betteraves sont sujettes, et entraînerait la perte d'une partie de la récolte. Les betteraves décollées sont réunies en tas alignés sur l'ados des planches, puis chargées sur les voitures par un beau soleil, s'il est possible, et rentrées.

L'arrachage à la main se fait seulement pour les variétés qui sortent de terre, comme pour la betterave champêtre, par exemple, sans le secours d'un outil. L'ouvrier saisit la racine à deux mains, et lui faisant faire un quart de tour, l'extrait sans un effort considérable. Il est mieux toutefois d'employer la fourche plate ou un crochet qui va chercher les racines profondément, et qui, en ébranlant la terre et détruisant sa cohésion, en même temps qu'il soulève la racine, n'expose pas l'ouvrier à briser celle-ci à moitié ou aux deux tiers de sa longueur.

Le rendement moyen d'un arpent de betteraves bien fumées et bien travaillées est de 25,000 à 30,000 lbs. Il s'élève quelquefois dans un sol riche à 50,000 et même 80,000, mais un pareil produit ne

s'obtient que dans de très bonnes terres, bien cultivées et richement fumées.

RECOLTE DES CAROTTES.

ON ne récolte les carottes qu'après les betteraves ; souvent on ne les arrache qu'en novembre, car elles craignent peu les premiers froids. L'arrachage des carottes se fait de la même manière que celui des betteraves.

Le décolletage des carottes se fait en retranchant complètement le collet ; c'est le seul moyen d'arrêter la pousse des feuilles, qui se produirait dans le collier aux dépens des racines. Ces feuilles avec les collèts se donnent aux bestiaux, qui les mangent moins bien que celles des betteraves, mais s'y habituent néanmoins. Ce résultat est très important ; car, outre que les feuilles de la carotte sont plus nourrissantes que celles de la betterave, leur produit n'est pas inférieur en poids au tiers de celui des racines. Une bonne manière d'utiliser les feuilles des carottes, c'est de les couper sur le champ même où on les a récoltées, de les répandre et de les faire manger par les bêtes à laine qu'on y amène chaque jour pendant environ deux heures, jusqu'à ce que tout soit consommé.

Le rendement des carottes est en moyenne de 25,000 à 30,000 lbs., comme celui des betteraves ; mais il atteint souvent 40,000 à 65,000 lbs. dans une bonne culture, pour les variétés rustiques et vigoureuses, comme la carotte blanche à collet vert.

RECOLTE DES CITROUILLES ET COURGES.

LES citrouilles et courges se récoltent du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre. On reconnaît que les fruits sont arrivés à maturité, quand les tiges qui leur ont donné naissance sont sèches et que les queues sont cernées. On les rentre dès qu'on craint les gelées, et on les place sous des hangars, dans des celliers, des caves ou des greniers, en les couvrant avec de la paille quand les froids deviennent vifs. On visite de temps à autre pour enlever les fruits qui se gâtent.

Pour donner ces fruits aux bêtes à cornes et aux bêtes à laine, on les coupe, au moyen d'une hache et serpette, et on enlève les semences, qui pourraient nuire à ces animaux. On se contente de briser les citrouilles avec un marteau, pour les livrer aux porcs.

RECOLTE DES NAVETS, RAVES, TURNERS.

ON jouit depuis le mois d'octobre des raves et turneps semés à la fin du mois de Juin. Attendu que les navets et les racines de la famille des crucifères se consomment pendant les premiers mois de l'hiver, sauf les rutabagas, de préférence aux autres racines, — comme les betteraves, les carottes, les topinambours, aptes à se conserver jusqu'à la fin d'avril, — et qu'ils supportent parfaitement les premiers froids de l'automne, on en fait dans beaucoup de fermes la récolte journallement, à mesure des besoins, sans les mettre en réserve. Toutefois, quand les raves font la base de la nourriture d'hiver, dans les exploitations à terres siliceuses, peu profondes, où les carottes et les betteraves ne viennent que par exception, on en fait la récolte au commencement de ce mois où à la fin d'octobre, par un beau temps, lorsque leur végétation est engourdie et qu'on a peu d'espoir qu'elles profitent d'avantage. On conserve les raves comme les autres racines, dans des caves, mais il ne faut pas s'attendre, à moins de soins infinis, à en prolonger la jouissance au delà du mois de janvier. Aussi les cultivateurs de certaines terres pauvres, devraient entreprendre de cultiver en grand le topinambour concurremment avec leurs précieuses raves blanches et noires. Le topinambour se conserve jusqu'en avril, et, dans les sols légers dont nous parlons, il peut passer l'hiver en terre et se récolter à mesure des besoins au printemps. Le rendement de ce tubercule est moins considérable en poids que celui des raves, mais il ne faut pas perdre de vue que 100 lbs. de ces dernières n'équivalent guère comme valeur nutritive qu'à 50 lbs. du premier, et que c'est dans cette proportion qu'ils doivent être administrés aux bestiaux.

CURAGE DES FOSSES ET RIGOLLES.

IL ne suffit pas d'entretenir les raies d'écoulement et les sangsues pour mettre les blés à l'abri des eaux abondantes des pluies d'hiver, et des fontes de neige, que les drainages ne peuvent pas évacuer du jour au lendemain ; il faut encore tenir les fossés ou décharges en état d'écouler rapidement les eaux de la surface, par un curage périodique, que l'on fait de préférence à la suite des labours d'automne, afin que pendant l'hiver suivant les eaux n'y rencontrent pas d'obstacles à leur prompt écoulement.

Il y a des cultivateurs qui ne curent leurs fossés que par tiers et en trois ans, de manière à répartir les frais de ce travail sur toutes leurs cultures; ils ramènent chaque année ce curage triennal dans le voisinage de la sole des blés, pour retirer de préférence les eaux de cette sole. Il arrive que beaucoup de ces fossés sont obstrués par la vase et par l'herbe qui y pousse, au point de ne livrer à l'eau qu'un passage étroit, tout à fait insuffisant, dans lequel son cours est intercepté par des obstacles continuels. Il y a là un très mauvais calcul. Il faut, en bonne administration, retirer l'eau non-seulement des blés, mais encore de la sole qui, au printemps, sera emblavée en grains, et surtout de la sole des trèbes et des soles des jachères. Celles-ci sont destinées à recevoir des racines, des fèves, des fourrages légumineux annuels; toutes ces cultures, pour n'être pas encore en possession de la terre, n'en exigent pas moins que celle-ci soit le plus tôt possible en état de supporter les charrois d'engrais, et les labours qui la prépareront à les recevoir. C'est donc tous les ans qu'il serait à propos de curer tous les fossés sans exception, si l'on dispose d'un nombre suffisant d'ouvriers. L'excédant de dépense est insignifiant quand on le compare aux pertes que doit entraîner une économie mal entendue.

Toutes les fois que l'on peut approcher des fossés avec des tombereaux, il est bon d'enlever immédiatement les curures, dont on fait, sur la lisière d'une pièce voisine, des dépôts qui deviennent, on le sait, un excellent engrais. Les ouvriers font ordinairement, de distance en distance, de petits tas de ces curures sur les berges mêmes des fossés; ces tas se couvrent d'herbe en une saison; et, lorsqu'on veut les enlever l'été suivant, afin de ne pas déformer les berges, il faut faire usage de la pioche et recourir ainsi à une nouvelle main-d'œuvre.

DES PLANTES QUI ENRICHISSENT LE SOL.

Elles sont celles qui rendent au sol plus qu'elles n'en ont reçu.

Les seuls végétaux qui puissent être dans ce cas sont ceux qui sont en totalité enfouis verts, ou qui ont occupé le sol pendant une longue suite d'années.

Comme les plantes, ainsi qu'on l'a déjà dit souvent et qu'on ne saurait trop le répéter, ne tirent pas uniquement leur nourriture de la terre, mais s'alimentent encore par l'eau, par l'air et par d'autres influences atmosphériques, il s'ensuit que

le produit de leur croissance doit être plus considérable que ne le comporte la consommation d'humus que cette croissance occasionnée dans le sol. Si ce produit est réuni en totalité à la terre, il s'ensuit encore que celle-ci gagne en fertilité l'équivalent des principes nutritifs que les plantes enfouies l'avaient tirés d'ailleurs que de la terre. Il s'ensuit encore que les plantes les plus convenables pour enrichir de cette manière le sol sont celles qui ont la végétation la plus vigoureuse et tirent le moins leur nourriture de la terre. Dans ce cas sont le sarrasin, et le gazon. Le trèfle y serait aussi au premier rang; mais rarement les intérêts du cultivateur lui permettent de l'enterrer en pleine croissance, et avant d'en avoir tiré une ou deux coupes. Mais si l'on abandonne seulement la deuxième ou troisième coupe, elle suffit avec les racines ou autres débris pour enrichir le sol, en supposant toutefois un trèfle bien réussi.

On peut employer pour le même but, quoique moins convenables, les fèves, les vesces, le seigle. On considère ce dernier comme épuisant plus le sol que les deux premières, et ceux-ci n'obtiennent une végétation vigoureuse que lorsque le sol qui le porte était déjà en bon état. Dans ce cas, si on les enfouit, ils augmentent certainement la fertilité de la terre.

Les grands végétaux qui ont occupé le sol pendant une longue suite d'années l'enrichissent encore, comme nous savons que cela a lieu pour les forêts défrichées.

La luzerne et l'espargette doivent être placées dans cette classe avant toute autre plante, pourvu qu'elles aient occupé la terre assez longtemps, qu'elles aient toujours été bien garnies, et qu'elles soient enterrées avant leur entier épuisement.

DES PLANTES QUI AMÉLIORENT LE SOL.

Dans cette classe il faut ranger toutes les plantes qui, sans enrichir le sol, lui rendent complètement par leurs débris autant qu'elles en ont tiré, et aussi celles qui l'améliorent par les cultures qu'elles exigent ou par d'autres influences favorables. Ainsi un trèfle bien réussi, lors même qu'il est complètement fauché au moment où on le retourne, rend au sol, par ses débris et ses racines, tout ce qu'il en a tiré. Après lui, le sol humide et glaiseux est plus sec, le sol compacte est ameubli, le sable a acquis de la consistance, et ce trèfle est une excellente préparation pour toute autre récolte, surtout si l'année suivante est humide.

Je dis plantes améliorantes quand cette expression se rapporte au sol et non à l'agriculture, car entre ces deux choses il y a une grande différence. On peut avoir dans son écurie de bons chevaux, de beau bétail, et être cependant un mauvais agriculteur. Il en est de même de celui qui, au préjudice de ses autres champs, conduit tout son fumier dans ses champs de tabac ou de colza, de tabac surtout, qui ne fournit aucuns matériaux pour le fumier.

D'autres voudront mettre aussi les racines au nombre des récoltes améliorantes mais je ne peux leur accorder cette place distinguée. Les pommes de terre ont le très grand avantage d'ameublir et de nettoyer le sol, mais elles ne lui rendent rien immédiatement pour la nourriture qu'elles en ont tirée, et, excepté quelques tiges, elles ne fournissent aucuns matériaux de fumier.

Je serais beaucoup plus disposé à considérer avec les Anglais les féveroles comme récolte améliorante. Dans une terre très-forte, où elles sont à leur véritable place, ce n'est qu'avec beaucoup de peine et de difficulté qu'elles reçoivent une culture équivalant à une jachère complète, si même on peut leur donner cette culture. Convenablement cultivées, nul doute que les féveroles ne doivent être placées au premier rang des récoltes améliorantes. Il faut y ajouter encore le maïs pour les pays chauds et dans un sol qui lui convient. Seulement il demande et il consomme plus d'engrais que les féveroles. Il est cependant possible que ceci n'ait lieu que dans des pays moins chauds et où les féveroles conviennent mieux. On pense généralement que le maïs, comme préparation au froment, est moins bon que les féveroles, et beaucoup moins bon que le tabac.

RECOLTES QUI MÈNAGENT LE SOL.

Sous cette dénomination nous comprenons les plantes qui, sans enrichir ou améliorer le sol, ne lui enlèvent que peu et ne l'appauvrissent pas. Dans ce cas se trouvent presque toutes les plantes fauchées en vert avant la formation des graines, comme vesces, pois, seigle, avoine, et encore mieux le trèfle blanc, surtout s'ils sont pâturés. Dans ce dernier cas même on pourrait les compter au nombre des récoltes améliorantes. Les vesces et les pois que l'on a laissés mûrir peuvent encore être compris dans les récoltes qui ménagent le sol, pourvu qu'ils soient bien garnis et d'une végétation vigoureuse. J'y ajouterais encore les navets, si, comme en Angleterre, ils étaient consommés sur place par les bêtes à laine;

mais ceci n'ayant pas lieu ils ne peuvent nullement y être comptés parmi les récoltes qui ménagent le sol.

RECOLTES QUI APPAUVRISSENT LE SOL.

Les plantes de cette classe sont les plus nombreuses, et, dans le sens le plus étendu, il n'y en a pas une qui n'y appartienne, parce qu'il n'y en a pas une qui ne s'approprie quelques-uns des principes organiques qui se trouvent dans la terre. La différence n'est que dans le plus ou le moins, qui résulte en partie de la quantité et de la qualité des produits, en partie de la restitution que les plantes exercent envers le sol par leurs débris, en partie par la compensation qu'opère une culture plus soignée, en partie par les influences chimiques qu'elles exercent sur la terre et sur les récoltes suivantes, influences qui sont encore et qui seront peut-être toujours inexplicables pour nous. De la réunion de plusieurs de ces circonstances, soumises elles-mêmes aux influences du sol et du climat, il résulte nécessairement qu'elles sont modifiées dans leurs effets et balancées les unes par les autres. De là vient la difficulté de classer exactement les plantes relativement à leur exigence sur la richesse du sol, et celle encore plus grande de classer, suivant le mérite de chacune, les plantes appartenant à la section qui nous occupe en ce moment; car il peut arriver que beaucoup de plantes qui, par la culture soignée qu'elles exigent, seraient récoltes améliorantes, sont réellement appauvrissantes par la quantité d'engrais qu'elles absorbent, et réciproquement. Très-souvent encore la nature du terrain exercera son influence. Il faut surtout à un bon sol une culture soignée, et l'essentiel pour un mauvais sol est de ménager ses forces. Je ne puis donc pas établir ici des règles positives, mais dire seulement ce que je sais et quelle est mon opinion particulière. Qu'un autre en fasse autant de son côté, et qu'il déclare que les grains sont essentiellement épuisants, que les pommes de terres ménagent beaucoup le sol, que le colza est la ruine des champs; je n'ai rien à objecter à cela, car celui qui émet cette opinion peut la sentir fondée dans les circonstances particulières où il se trouve; mais seulement il ne faut pas qu'il prétende imposer aux autres comme règle son opinion individuelle.

Voici dans quel ordre je crois pouvoir ranger, sous la rapport de leur faculté épuisante, les plantes de la classe qui nous occupe; navets, choux, betteraves, pommes de

terre, froment, orge, seigle, avoine ; et si l'on voulait ajouter à cette série quelques unes des récoltes qui ménagent ou améliorent le sol, il faudrait les classer ainsi à la suite des grains, pois, vesces, lentilles.

Si le sol était de telle nature qu'il fût plus important de l'ameublir que de ménager l'engrais, il faudrait renverser cette ordre et placer au premier rang les céréales, comme nuisant davantage à la terre. On aurait alors la série suivante : *froment orge seigle, avoine, pois, vesces, lentilles, navets, betteraves, choux, pommes de terre.*

Je crois que l'on a beaucoup trop chargé es grains, relativement à leurs propriétés épuisantes, et que l'on n'a pas considéré qu'ils reçoivent proportionnellement beaucoup moins d'engrais que les racines et les récoltes destinées uniquement à la vente. Il serait difficile d'obtenir sur une seule fumure deux récoltes consécutives de pommes de terre, et encore moins de navets, et c'est pourtant ce qui a régulièrement lieu pour les céréales. En outre, ceux qui suivent l'assolement alterne ne placent les céréales qu'après les racines et comme seconde récolte ; s'ils faisaient le contraire, ils ne s'en trouveraient pas bien. Sans vouloir contester qu'ils aient encore d'autres motifs pour suivre cet ordre, je conclus que les racines exigent plus d'engrais que les grains. Si les grains, avec leurs minces chalumaux chargés du poids des épis, pouvaient supporter une aussi forte quantité d'engrais que les plantes à fortes tiges ou les racines, et s'ils permettaient, pendant leur croissance, les mêmes cultures que celles-ci, on trouverait sans peine que les grains épuisent beaucoup moins le sol ; mais comme une quantité un peu considérable d'engrais serait nuisible aux céréales, on ne peut avec justice leur porter en compte que ce qu'elles consomment réellement.

Je crois donc, dans la place que je leur ai assignée, n'être pas loin de la vérité. Il est possible que les céréales, pour leur nourriture, tirent moins de l'atmosphère que d'autres plantes à feuilles charnues ou velues, et qu'avec leurs faibles et courtes racines elles absorbent moins d'humidité

que d'autres pourvues de racines fortes ; mais il ne s'ensuit pas qu'elles consomment d'autant plus d'engrais, et souvent une pluie survenue à propos pourra doubler la récolte sans que la terre y soit pour rien.

Jene crois pas non plus être injuste envers les navets en les traitant aussi sévèrement. La prédilection des Anglais pour les *turneps* ne prouve absolument rien contre mon opinion. On sait ce que leur coûte un champ de *turneps*, et on connaît les motifs de leur prédilection pour cette plante, malgré les frais qu'elle occasionne. Mais Marshall nous atteste que, malgré l'énorme quantité d'engrais, malgré les soins que l'Anglais consacre à ces *turneps* avant et après l'ensemencement, l'orge qui leur succède ne l'emporte pas d'un grain sur celle qui suit immédiatement du froment.

Si les navets sont à une extrémité de la série des récoltes-racines, les pommes de terre sont à l'autre extrémité. En général, je considère toutes les racines pivotantes comme plus épuisantes que les racines tuberculeuses, quoique la chose soit difficile à expliquer, puisque les premières, notamment les navets et les carottes, enfoncent profondément leur unique racine, et par conséquent ne tirent aucuns principes nutritifs de la surface de la terre, que d'autres plantes se plaisent à occuper avec les racines qui partent de leur collet. On sait que les navets réussissent d'autant mieux qu'ils sont plus dégagés de terre, de manière qu'ils ne paraissent tenir au sol que par un fil. Si l'on voulait faire valoir ce fait contre mon opinion de leur faculté épuisante on accuserait d'autres plantes qui devraient par là être plus épuisantes que les navets, ce qu'on ne peut admettre. Peut-être, et qui sait si cela n'est pas ? les fâcheuses influences des navets sur le sol proviennent-elles d'autres causes ! Peut-être, selon l'expression des paysans, les navets rendent-ils la terre aride. Quoi qu'il en soit, j'ai fait fleurir et porter graine à toutes les plantes dans du verre pilé ; j'y ai obtenu des pommes de terre, et je n'ai pu y obtenir un seul navet, quelque grande que soit l'avidité de cette plante pour l'eau.

ANIMAUX DE LA FERME.

NOURRITURE ET SOINS DONNES AU BETAIL.

Especes Chevalines.



N continue, pendant le mois d'octobre, la nourriture en fourrages secs et verts mélangés, que nous

avons conseillé pour le mois de septembre ; on fait croître peu à peu la proportion des premiers. On augmente plutôt qu'on ne diminue la ration d'avoine, parce qu'il y a encore des travaux fatigants à exécuter.

ter; on peut commencer à donner aux chevaux une petite quantité de carottes, qu'ils aiment beaucoup. Avec ces soins, on traverse cette époque de transition, qui cause souvent des indispositions lorsque les attelages ne sont pas traités avec toute la sollicitude nécessaire.

On fait encore aller au pâturage les poulains de l'année, mais seulement après que les rosées et les brouillards ont disparu. On commence à les habituer à un pansage régulier. On effectue la castration des poulains mâles.

Espece Bovine.

On fait encore pâturer les bêtes à cornes, en observant les mêmes précautions que pour les chevaux. Les prairies et les jeunes trèfles leur sont favorables à cause de l'exercice que les animaux y prennent, tant que les pluies ne sont pas venues détremper le terrain. On diminue peu à peu le travail des bœufs de trait qu'on veut engraisser pendant l'hiver et on augmente leur ration. On sèvre les veaux qu'on veut élever, on castré les jeunes bêtes et les taureaux de réforme destinés à être engraisés l'année suivante.

VACHES LAITIÈRES.

LES vaches laitières commencent à ne plus trouver dehors que de trop maigres provendes.

Il n'y a plus à compter maintenant pour les vaches sur le trèfle ni la luzerne, qui ne profitent plus qu'accidentellement aux moutons, jusqu'au retour de la belle saison. On a encore les derniers maïs semés en juillet, pour être coupés en vert à la fin de septembre; mais cette ressource va manquer comme les autres. Il reste bien quelques sarrasins semés en seconde récolte pour être enfouis verts, et qu'en cas de pénurie on peut faucher pour les vaches.

Mais une ressource précieuse se trouve dans les fanes et les collets de betteraves, carottes et panais, que l'on arrache maintenant, et qui, dans une ferme où l'on fait annuellement quelques arpents de chacune de ces racines, procurent pendant un mois, non-seulement aux vaches, mais encore aux bœufs et aux moutons, une nourriture fraîche, saine et abondante, mais qui doit cependant être distribuée avec ménagement. Sans avoir la valeur des racines, cette nourriture approche de celle des choux; la masse s'en élève, à bien peu près, aux deux cinquièmes en poids de celle des racines. Comme cette masse arrive à la fois, et qu'on

ne peut la conserver longtemps, on peut se laisser aller à en donner de trop fortes rations au bétail, qui en est relâché.

On peut faire entrer, surtout lorsque les feuilles de carottes ou de panais y sont pour moitié, et celles de betteraves pour le reste, jusqu'à 100 livres de ces feuilles dans la ration journalière des vaches; mais les bêtes devront recevoir en outre dix livres de bon regain de pré, trèfle ou mil, et autant de paille d'avoine non versée et bien récoltée. Les racines elles-mêmes qui ont donné ces feuilles sont déjà disponibles, mais il serait fâcheux d'épuiser cette précieuse ressource avant que l'hiver soit commencé. On doit consommer d'abord les navets, les raves et les choux. Il ne faut pas laisser perdre les menues pailles d'avoine que la grange fournit maintenant en abondance, et que l'on donne aux vaches, en mélange avec les racines et la nourriture verte, après les avoir préalablement purgées de leur poussière au moyen de cylindres nettoyeurs.

BŒUFS D'ENGRAS.

ON recommence à la fin du mois d'octobre l'engraissement du gros bétail, et on fait passer dans l'écurie des bœufs d'engrais les bêtes d'attelage que l'on réforme lorsque les labours sont terminés. Si les bœufs de travail ont été nourris comme ils doivent l'être, avec les ressources en fourrages d'été dont dispose une exploitation bien organisée, si on ne les a pas excédés de travail, les bêtes réformées sont en chair, et leur engraissement, qui pourra être terminé en cent jours, ne devra pas durer plus de cent cinquante jours. Si, au contraire, ces bêtes sont fatiguées et que leur état, par suite, laisse à désirer, il est de toute évidence que l'engraissement devra durer six mois et au delà. C'est à l'administrateur de calculer ce que lui coûtera cet engraissement prolongé; s'il ne ressort pas un bénéfice évident de ses calculs, il fera mieux de conduire ses bœufs au marché, après les avoir préparés par un peu de repos et de bonne nourriture, que d'entreprendre une opération qui entraînerait une perte d'autant plus considérable qu'elle se prolongerait davantage.

C'est dans une circonstance semblable que l'habitude d'une bonne comptabilité met dans tout son jour le bénéfice ou la perte qui peut résulter de l'opération, et dirigé avec certitude le cultivateur dans la voie qu'il doit choisir.

Les engraisseurs de profession savent qu'aucun engraissement n'est plus coûteux que celui qui se fait au foin et au grain. Cela ne veut pas dire qu'il faut exclure ces deux agents précieux de la ration du bétail d'engrais ; on doit les ménager en leur adjoignant les racines, les choux et la paille, en sorte que lorsqu'on les emploiera, ils aient tout l'effet utile possible. Au début de l'engraissement, la paille et les racines doivent entrer pour les deux tiers de l'alimentation en équivalent de foin. L'autre tiers de la ration doit être en foin choisi dans ce que le directeur de l'exploitation aura unis de côté à cet effet parmi les meilleures productions de ses prés, de ses trèfles et de ses luzernes.

Toutes les fois que l'on pourra donner à des bœufs à l'engrais 5 pour 100 de leur poids en équivalent de foin dans leur ration journalière, on peut être assuré de leur voir faire de rapides progrès. Il y aura de la sorte plus de substance nutritive employée utilement que si on ne leur fournissait que la ration de 3.33 pour 100, que quelques agronomes ont prescrite comme réglementaire.

ESPECE OVINE.

On peut, en général, durant tout le mois d'octobre, compter sur le pâturage pour nourrir en grande partie les moutons ; mais on est obligé de leur donner du sec à l'étable le matin et le soir, et même toute la journée pendant les jours pluvieux ou tout à fait nébuleux.

Le mouton gaspille souvent une partie de la nourriture qu'on lui distribue à la bergerie, et il est important de bien disposer les auges et les râteliers où l'on dépose leur ration. Les râteliers à augettes et à séparations remplissent toutes les conditions désirables au double point de vue de l'aïssance que les bêtes à laine trouvent dans leur usage et de l'économie dans l'utilisation des aliments. Ces râteliers sont suspendus aux murs ou au plafond à la hauteur la plus convenable. On les abaisse ou on les hausse suivant les besoins et en raison de l'accumulation du fumier dans la bergerie. Ils sont simples quand ils doivent être appuyés aux murs ; ils sont doubles quand ils doivent être suspendus au plafond dans une partie quelconque du local. On les multiplie proportionnellement au nombre des bêtes à laine et on leur donne une largeur en rapport avec celle de la bergerie.

On continue pendant le mois d'octobre,

la monte des brobis pour l'agnelage tardif. Il faut employer un assez grand nombre de béliers, parce que les chaleurs se manifestent à la fois dans beaucoup de brebis.

A cette époque, on doit séparer les troupeaux en divers groupes, suivant l'âge, le sexe et la destination. Il est important de bien marquer les animaux, afin de les reconnaître facilement.

ESPECE PORCINE.

On continue, en octobre, d'envoyer les porcs dans les forêts. On sèvre les porcelets nés en juillet et août. C'est tout à fait l'époque de faire l'engraissement des porcs. On doit donner, par jour, deux repas copieux, mais pas assez abondants pour que les animaux laissent de la nourriture dans les auges.

L'orge, l'avoine, les pois, les féveroles, les racines, et surtout les pommes de terre que l'on a maintenant en quantité, forment la base de l'alimentation. Les pois et les féveroles trempés dans l'eau, environ vingt heures à l'avance, forment avec avantage l'un des repas, l'autre étant composé de pommes de terre cuites, ou au moins mélangées de son et d'autres farineux.

DE LA BASSE COUR.

On doit donner de l'avoine aux poules pour les exciter à pondre. On continue l'engraissement des volailles qui ont été choisies à cet effet, ainsi que nous l'avons indiqué à l'occasion des travaux de septembre.

DU RUCHEE.

Il faut assurer maintenant aux abeilles une nourriture suffisante pour l'hiver. Une bonne ruche doit contenir de douze à vingt livres de miel. On trouve l'excédant au moment des récoltes. On doit donc avoir conservé quelques calottes, cabochons ou hausses bien remplis de miel, pour les mettre sur les ruches qui ne paraîtraient pas suffisamment approvisionnées. Si on a des essaims trop faibles, on les marie. On enlève des ruches à compartiments les cires vieilles ou noircies ; on a soin en même temps de faire disparaître toutes les ordures et tous les animaux pernécieux ou parasites qui viennent chercher un abri dans le rucher. Nos cultivateurs qui ont fait l'acquisition des ruches améliorées du célèbre apiculteur de St. Hilaire, M. Valiquet, n'éprouveront aucune difficulté dans le traitement à donner aux abeilles pendant cette saison.

LES DIVISIONS DE L'ESPECE CHEVALINE.

N abordant l'étude de la conformation extérieure, nous disions : Qui veut acheter un cheval doit commencer par bien savoir ce qu'il veut. Avant de nous occuper du cheval en vente, établissons les caractères généraux propres à chacune des trois grandes divisions de l'espèce : races légères, races lourdes, races intermédiaires, lesquelles répondent aux différents services de la selle, du gros trait et du trait rapide, ou encore à l'une de ces deux classifications : les types supérieurs, les races de trait, les races moyennes ; les chevaux de pur sang, les chevaux de sang, les chevaux communs.

L'utilité pratique, effective du cheval, est certainement le premier fondement de sa valeur. Cette dernière n'existe qu'à raison du degré d'appropriation de l'individu au service auquel on le destine, qu'à raison même de ses aptitudes particulières. Toute perfection cesse là où n'est plus l'utilité.

En effet, un cheval léger, de petite stature et grêle de membres, d'une nature ardente et d'un tempérament irritable, si bien doué qu'on le suppose comme cheval de selle, serait incontestablement une mauvaise bête, un moteur insuffisant, pour le tirage lent et pénible ; un beau carrossier, appliqué au service du gros trait, s'y comporterait mieux que le cheval léger, mais ni l'un ni l'autre ne remplirait à la satisfaction du maître la tâche qui ne saurait être bien accomplie que par le limonier ou le gros cheval. En les détournant ainsi de leur voie, on les priverait de tous leurs avantages ; leurs plus grandes qualités se changeraient en autant de défauts et constitueraient de réels inconvénients. Il en serait de même du cheval de gros trait auquel on imposerait le labeur facile au cheval de selle ou au cheval de trait rapide : ce serait, comme dans les autres cas, une valeur détournée.

Pourtant ces divisions n'ont rien d'absolu, aujourd'hui qu'on applique un peu tous les chevaux à tous les services. Autrefois on n'eût point attelé le cheval de selle ; le cheval de carrosse n'eût jamais pris la place de celui-ci ; le cheval de trait n'eût pas été appliqué à autre destination. Chacun de ces emplois hiérarchisait en quelque sorte l'espèce : c'étaient la noblesse, le tiers-état, le peuple. Au temps où nous sommes il n'en est plus de même. Si toute distinction ne s'est point effacée quant à la forme, on confond singulièrement les aptitudes. On ne sait plus trop où prendre le cheval

de selle proprement dit, quand on examine la monture du carabinier, du gendarme, du hussard ou du sportsman en promenade ou à la chasse. On voit des femmes en selle sur de vrais carrossiers, et des poneys, les nains de l'espèce, tirant légèrement leurs voitures. On attelle indifféremment, presque sans choix, le cheval le plus massif et le plus svelte en vue du tirage rapide, et l'on soumet de même au gros trait des moteurs de tout acabit. Cette confusion dans les emplois en jette nécessairement dans la classification, qui devient, à cause de cela, de pure convention. Heureusement que, dans ce cas tout spécial, nous n'avons que faire d'une plus grande précision.

RACES LEGERES.

Les races légères sont les plus anciennes. De près ou de loin, elles sont toutes sorties du cheval d'Orient, dont le pur sang arabe a toujours été l'expression la plus haute, le type le plus recherché, jusque dans ces derniers temps où le cheval de pur sang anglais, son dérivé, lui a été souvent préféré. Nous laisserons en dehors ces deux familles qui ne donnent guère que par exception des chevaux aux services usuels, et nous dirons les caractères communs, généraux, qui relient entre elles les nombreuses variétés de ce qu'on appelait naguère l'espèce légère, par opposition à la grosse espèce, aux chevaux de gros trait.

Et d'abord la physionomie, plus ou moins orientale, offre chez toutes le même cachet qui s'impose au reste de l'économie et semble commander tout à la fois à la forme générale et aux aptitudes. On trouve quelquefois un peu de taille, rarement de l'ampleur, mais de la distinction, ce qu'on appelait de la finesse, ce qu'on nomme plus communément à présent du sang. La construction est légère ; la fibre musculaire est dense ; l'os est d'un grain serré et compacte ; l'ensemble a plus de sécheresse que de régularité ; le tempérament nerveux domine. Donc le squelette est mince, les muscles se développent peu, les formes sont étroites et anguleuses. Le caractère est doux mais très-impressionnable ; il y a plus d'ardeur que de fond, plus de lame que de fourreau, et celle-là a bientôt usé le dernier. Sous le rapport de la nourriture, il y a sans doute peu d'exigence, mais le développement corporel ne dépasse pas les limites imposées par la sobriété, qualité plus appréciée autrefois qu'aujourd'hui où l'on demande plus aux moteurs vivants qu'on n'en exigeait autrefois.

Quand la taille est petite cependant on

trouve encore une certaine harmonie entre toutes les formes et une certaine force de concentration dans toute la machine mais quand la taille s'élève, les animaux se montrent *décousus*, hauts et plats; on les stigmatise en les qualifiant de *ficelles*. Alors les membres sont étirés et faibles; la poitrine s'est aplatie, elle est étroite et serrée; les cuisses sont grêles et décharnées: les hanches se montrent par trop accentuées sous l'appauvrissement de la croupe, qui est courte et avalée, et qui donne à tout l'arrière-main un aspect de maigreur et de faiblesse trop réelle; les jarrets sont étranglés, droits ou coudés à l'excès, osseux, mais mal disposés, peu résistant, souvent défectueux ou ne promettant qu'une usure prématurée. La tête elle-même est entraînée dans cette dégénérescence générale, elle s'est allongée et rétrécie; l'encolure qui la porte est grêle et maigre comme toute la ligne supérieure; le banc est relevé et l'animal n'a pas de *boyaux*; tout le membre antérieur est particulièrement pauvre, les articulations en sont effacées et les aplombs déviés. Une machine ainsi constituée manque de force, elle n'aura point de durée; elle ne vaut guère, on fera bien de la repousser.

Cependant il y a au si des degrés dans la réprobation qui entoure à juste titre des organisations aussi incomplètes sous le rapport de la forme, il y a des degrés parce que, en dehors et au-dessus de celle-ci, déjà nous l'avons fait remarquer, il y a la qualité de la matière et la force vitale qui l'anime. Tout n'est donc pas dans l'habitude extérieure, car si discordante ou grêle qu'apparaisse parfois cette dernière, on est souvent surpris des témoignages de valeur que donnent les plus mauvaises apparences. Il faut les examiner avec plus d'attention ceux-là. On voit alors que tout, chez eux, décele l'énergie; le caractère de la tête, l'expression des yeux, la position des oreilles, la dilatation des narines..... En effet, dès qu'ils sont en action, ils faussent le jugement qui avait été porté à l'inspection seule des formes. Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins, il en est de ces animaux comme d'une machine dont la force de résistance n'est pas en rapport avec la force de son moteur; elle éclate, se brise, et bientôt est mise hors d'usage. De même il n'est pas rare de voir ces chevaux énergiques, qui ne sont que *toute âme*, bientôt ruinés et hors de service, parce qu'en eux la tention du moteur est trop forte pour les rouages de la machine et qu'ils ne sauraient y résister.

Ce que nous disons là se rapporte exclusivement aux variétés méridionales ou montagneuses de toutes les contrées, variétés attardées ou vieillies, qu'on n'a point encore su refaire pour les élever au niveau des exigences de l'époque actuelle. D'autres variétés, qui appartiennent à cette même classe, se montrent mieux douées à tous égards, plus complètes, mieux appropriées à nos besoins, aux services usuels. Elles n'ont point cessé d'être légères, mais elles ont, grâce à une ampleur relative de toutes les régions d'où naissent une structure harmonieuse et une organisation consolidée, un degré de force réelle et de résistance supérieur à ce qu'on pourrait croire. Elles ont ce qu'on appelle du corps, de la substance, c'est-à-dire des os et des muscles; une grande distinction, et une certaine perfection des grands appareils de la vie, propre aux races d'élite, à ce qu'on appelle les chevaux de sang. Ainsi le front est large, la colonne dorso-lombaire se montre développée, et ces deux caractères témoignent en faveur d'un vaste appareil d'innervation, tout ce qu'on peut voir des organes respiratoires dénote une fonction largement dotée, car les narines sont ouvertes, l'auge est spacieuse, le bord inférieur de l'encolure est volumineux, la poitrine mesure les trois grandes dimensions qui la font belle et promettent une activité vitale élevée; à la suite de ces deux fonctions essentielles,—l'innervation et la respiration—l'organisme entier s'étend et s'amplifie jusqu'à former des êtres compactes capables, durs à la fatigue; les queuelette est lourde, les masses musculaires sont résistantes; les membres sont larges, bien appuyés sur le sol; leurs articulations sont nettement accusées et fortes. En somme, le bout de devant est beau et gracieux; l'avant-main et l'arrière, reliés l'un à l'autre par un corps bien fait, sont puissants; la membrure est large et solide.

Dans ces variétés, dont le cheval de pur sang reste toujours le type, il est facile de trouver de bons chevaux de manège et de promenade, de jolis chevaux de selle pour les femmes, d'énergiques petits chevaux de chasse, des trotteurs vites et agréables, de solides montures pour les troupes légères.

LES RACES DE GROS TRAIT.

Le cheval de gros trait est l'antidote du cheval léger. La force, de celui-ci est dans un principe de vitalité et d'ordre moral qui est l'essence même de l'espèce; la force de l'autre, tout extérieure, appartient surtout à l'ordre physique, c'est une puissance matérielle. Le cheval de sang, en qui l'équi-

libre se perd, en qui les deux puissances qui le composent—les qualités physiques et les qualités morales—cessent de se faire contre-poids, devient *tout âme*, une ombre fugitive dont l'utilité réelle est difficile à saisir; le cheval de trait le plus commun et le plus sympathique devient une masse inerte, une machine lourde fonctionnant à peu de résultats. Pour être inverse, l'exagération chez celui-ci et chez celui-là conduit à la même infériorité, à la même utilité. Nous avons dit le peu d'aptitude et de valeur des variétés trop légères; nous pourrions dire aussi l'impuissance et le peu de valeur des espèces communes trop loin du sang. Il nous suffira de constater le fait; elles sont pesantes et velues, grossières dans leurs formes et abreuvées de lymphe; d'une part, elles ont trop de poids, et d'autre part, trop peu de vitalité pour pouvoir cheminer autrement qu'à l'allure lente et alourdie du pas, pour aller au-delà d'une action molle et flasque.

Abandonnons ce moteur à lui-même, car ce ne sera l'objet de la recherche de personne, et disons quelles conditions font le cheval de trait, un animal par excellence.

Rappelons ici, car c'est surtout le cas, une vérité que rien n'affaiblit dans la grosse espèce, à savoir; les formes apparentes ne sont que l'indice, que la traduction fidèle de la structure interne. Nous ne pouvons rien dire de la conformation extérieure qui ne soit basé sur la connaissance de la structures et des usages des organes cachés ou profonds.

Il faut, en premier lieu, rechercher les grandes dimensions de la poitrine, qui doivent résulter ici de la forme cylindrique et non plus de la forme elliptique, parce qu'une grande largeur, une grande épaisseur des parties antérieures du corps sont pour l'aptitude au trait une nécessité, une perfection. En effet, elles coïncideront d'une part avec une vaste capacité intérieure, utile, comme nous savons, au développement des appareils de la circulation et de la respiration, et d'autre part avec un poitrail très-ouvert et très-proéminent, des épaules fortes, épaisses et charnues; un garrot peu élevé; une encolure volumineuse et charnue, capable de supporter une tête un peu lourde. Tout cela forme une masse et facilite la traction des gros fardeaux sur lesquels on fait tirer le cheval de trait, puissant par son poids. Toutefois, dans cette forte tête, nous ne trouverons pas les organes de l'innervation développés au même degré que dans la tête beaucoup plus légère du cheval de sang;

aussi, ni la vitalité ni l'action nerveuse ne se montrent au même titre dans les deux moteurs.

Si nous cherchons la contre-partie de ce premier ensemble, nous la trouverons dans une croupe très-étroffée, large et double. Effectivement, cette région est à l'arrière ce que la poitrine est à l'avant. La forme et les proportions de la croupe font connaître la capacité de la cavité pelvienne, qui renferme aussi des organes importants, et qui chez la femelle, est destiné à contenir le produit de la conception pendant toute la durée de la vie utérine. Les grandes dimensions de sa cavité résultent surtout de la largeur des hanches et de l'espacement des cuisses; elles n'existeraient pas sans le volume proportionnel des couches musculaires qui recouvrent les os de la région. Eh bien, nous l'avons dit, ici le développement considérable des parties charnues, c'est l'action et la force. Dans le cheval de sang, nous voulons le répéter, l'énergie morale supplée au volume; chez le cheval de trait, c'est la masse qui produit l'effet utile. Il faut donc rechercher et tendre à obtenir beaucoup d'ampleur dans la région de la croupe, dont les fortes proportions entraînent nécessairement les puissantes dimensions des membres postérieurs.

Simplifiée à ce point, la construction du cheval de trait est facile à apprécier.

Le véritable type de l'espèce est le cheval Percheron.

Il y a lieu cependant d'établir encore une distinction entre le limonier et les chevaux qu'on attèle devant. Le service extraordinaire du limonier, chargé de supporter une partie du fardeau placé sur la charrette, de retenir celle-ci dans les descentes et de la reculer dans quelques cas, recevant enfin le contre-coup de toutes les secousses qu'éprouve un pesant véhicule, force à le choisir avec plus d'attention parmi les plus grands et les plus forts. Il devra surtout être court, musculeux dans les régions du dos et du rein, très-solide dans le jarret qui sera plutôt coudé que droit, sans excès toutefois, afin d'éviter que, s'engageant trop sous le corps, à la descente, les membres postérieurs soient trop exposés à de dangereuses glissades; nous avons vu enfin qu'il pouvait tirer avantage d'une imperfection d'aplomb, qui nuit beaucoup à la rapidité des allures chez un cheval de vitesse, mais qui ajoute de la solidité aux membres antérieurs de celui qui peine outre mesure. On pense, en effet, que les genoux rapprochés l'un de l'autre et saillants en dedans

représentent une manière d'arc-boutant, favorablement disposé pour soutenir avec efficacité le poids énorme du corps, auquel s'ajoute la charge considérable d'une voiture.

Toutes les familles de chevaux de trait ne sont pas aussi massives. Nous avons été en quelque sorte au point extrême; en deçà, la construction s'allégit sans perdre de sa puissance. Alors la tête est moins grosse et moins lourde; l'encolure est plus relevée, le garrot est moins bas; les principales lignes du corps et notamment celles de l'arrière-main, prennent plus d'extension, et, en se prolongeant, une direction plus droite, qui donne plus de détente aux quartiers, plus d'impulsion à toute la machine. Le tempérament sanguin s'allie à la prédominance musculaire, et la force d'innervation est à un titre plus élevé. Les membres perdent une partie de leur commun en conservant leur ampleur; les cordes tendineuses sont plus nettement accusées et dénotent plus de rigidité. La force et la résistance s'allient à une certaine distinction de l'ensemble, et l'animal est beau dans son ensemble, car il respire l'énergie, car il promet la durée.

Ces modifications du cheval de trait ne le transforment pas, mais elles le rapprochent des races intermédiaires que nous devons étudier aussi. Dans cette classe, on trouve toutes les sortes quelconques du moteur propre à déplacer de gros poids, soit au pas, soit au trot; le cheval de gros trait, le cheval de poste et de diligence, le cheval d'artillerie, et celui que l'agriculture emploie le plus volontiers à ses divers usages.

LES TROTTEURS

Ne forment donc pas race, mais une spécialité brillante, et nous avons déjà esquissé à grands traits les mérites particuliers de la conformation athlétique du trotteur rapide, capable de durée. Beaucoup aiment et recherchent les trotteurs: c'est à juste titre. Aucune aptitude ne répond mieux ni au bon état de nos routes, ni aux habitudes qu'il nous a fait contracter. Le trotteur de nos jours est un cheval de trait rapide et et non plus le cheval de voyage de l'époque qui a précédé la nôtre. Pour qu'il soit puissant dans ses actions, pour qu'il tienne longtemps au travail et pour que sa carrière puisse être longue, il ne saurait être ni mince ni léger, et ce mot n'est pas précisément ici synonyme de grêle. Il faut le prendre corpulent. Au-dessous d'un certain poids il gagnerait sans doute de la dis-

tinction et de la vitesse, mais il perdrait, à coup sûr de sa véritable force et de son aptitude à porter ou à trainer de lourdes charges, car telle est sa destination. Il en est de lui alors comme de toutes les machines, comme de la locomotive, par exemple, dont la puissance est en raison du poids. Otez du poids au trotteur et vous lui enlevez une partie de son point d'appui, quelque chose, par conséquent, de sa puissance. Le véritable trotteur est d'apparence épaisse et massive; en réalité sa structure n'est que solide et très convenablement agencée dans toutes ses parties: sa charpente est forte et bien attachée; ses masses musculaires sont volumineuses et ses cordes tendineuses, grosses et résistantes; il peut beaucoup et on lui demande en effet beaucoup sans inconvénient; il est bâti en athlète et tient tout autant qu'il promet.

Trop de sang ici est encore un écueil, le même que nous avons déjà signalé contre lequel un acheteur doit savoir se mettre en garde. Le trotteur, trop avancé dans le sang, perd du train en perdant une partie de son poids, c'est-à-dire une partie quelconque de son point d'appui, qui est l'une des sources de sa vigueur et de sa durée. Ceux qui prétendent qu'alors il gagne du fond ont le tort de taire qu'on arrive seulement à ce résultat en le chargeant moins, soit qu'il porte ou qu'il tire. Gagner de la sorte, c'est encore perdre. Cela signifie que le trotteur, n'arrive pas à son maximum de valeur s'il dépasse un certain degré de sang ou s'il n'atteint pas à une certaine quantité d'étoffe. C'est que le trotteur, il faut bien qu'on se le persuade, est plus un cheval de trait qu'un cheval de selle; il lui faut de la substance, un corps ample et une membrure large, du poids et de la force; l'un sans l'autre ne donnerait pas le trotteur complet: avec le poids seulement on ne sortirait pas du type particulier au gros trait; avec trop de légèreté on ne trouverait que le cheval de selle.

Un dernier mot. La grande rapidité au trot, et surtout la grande rapidité de cette allure longtemps soutenue dans toute son extension, sont une faculté, une perfection d'adulte. Plus tôt, dans le jeune âge, le trot permet de juger la liberté des épaules et la vigueur du jarret, en montrant dans l'avenir le degré d'aptitude auquel parviendra l'animal; mais tout ce qu'exige de force et d'action cette allure n'est guère dans les moyens actuels d'un très-jeune cheval, d'un cheval de quatre ans par exemple.

LE JARDIN ET LE VERGER.

POMMIERS ET POIRIERS.—RECOLTE DES FRUITS.

LES arbres cultivés pour la fabrication du cidre, sont le pommier et le poirier. C'est une culture excellente pour les besoins de la ferme, dans tous les pays où l'on a des terrains suffisamment frais, car le cidre est une très bonne boisson, qui est d'un prix peu élevé.

C'est du mois de septembre au mois de novembre que mûrissent les pommes et les poires à cidre ; mais la plus grande quantité est mûre en octobre, et la récolte s'en effectue surtout durant ce mois.

La liqueur fermentée provenant des poires porte plus généralement le nom de poiré, et l'on réserve presque exclusivement le nom de cidre à la boisson faite avec les pommes. Mais les procédés de préparation du poire et du cidre sont les mêmes. Souvent on mélange les deux fruits pour n'en fabriquer qu'une seule et même boisson.

Le poirier préfère les terres calcaires et il n'exige pas autant d'humidité que le pommier ; il donne plus de fruits que ce dernier, et, en outre, fournit, sous un même poids, une quantité de liquide un peu plus considérable.

Pour effectuer la récolte, on attend que le plus grand nombre de fruits soient mûrs ; on monte alors dans les arbres et on en secoue violemment les branches ; les fruits qui résistent à cette ébranlement sont abattus avec des gaules ou par des crochets.

On laisse les fruits en tas plus ou moins gros après le gaulage, souvent sur le terrain même, quelquefois dans des greniers, des celliers, ou sous des hangars, ce qui est plus convenable. On fait en général les tas trop considérables, ce qui amène un échauffement très-irrégulier et le *blossissement* d'un certain nombre de fruits qui perdent tout leur sucre. Le préjugé qu'il est bon que des pommes pourries soient mélangées à la masse est aussi très-répandu, quoiqu'il soit dénué de tout fondement. Le mieux est qu'il y ait par portions égales des pommes douces et des pommes amères, sans aucun mélange de pommes acides. On fait du reste deux sortes de tas, correspondant à chaque saison de maturité : des pommes de fin septembre et des pommes de fin octobre et commencement de novembre.

Les arbres commencent à donner des fruits vers la sixième année de la plantation,

mais ils ne sont en plein rapport que vers l'âge de 25 à 30 ans ; alors on obtient, dans les bonnes années, 30 minots de pommes par pommier, donnant le tiers en cidre.

TRAVAUX DU POTAGER.

N coupe les tiges d'asperge au niveau du sol et on donne un léger labour à l'aspergerie, en prenant bien garde d'offenser les griffes. On recharge les planches de quelques lignes de bonne terre ; mais on ajourne la fumure au mois prochain, dans la crainte, si l'automne était doux, que les asperges ne s'épuisent à pousser des jets qui n'auraient aucune valeur.

Il y a encore, si le mois est beau, des plantations qui demandent quelques bassinages ; on ne les donne plus maintenant que le matin, et avec mesure.

Le potager est encore abondamment fourni de ses dernières productions, de toutes espèces de choux, de chicorée sauvage et chicorée frisée, de scarole, de céleri, etc.

On donne un bon labour dans tous les carrés vides.

TRAVAUX DU VERGER.

Il n'y a rien à faire aux arbres fruitiers que de les dépouiller de leur récolte à mesure de leur maturité, en choisissant un beau temps, surtout pour les espèces dont on fait la provision d'hiver.

On commence à faire les semis d'arbres fruitiers ; pour cela, on choisit un terrain bien fertile, qu'on a dû commencer à préparer dès le mois d'août. On peut semer toutes les graines, à l'exception des noix, de châtaignes ou fruits analogues, qu'on stratifie avec du sable sec dans un lieu frais et à l'abri des gelées, en leur laissant leurs enveloppes ; on les sèmera au printemps suivant.

On commence à planter les diverses espèces d'arbres fruitiers pendant les temps favorables, à la place des vieux arbres arrachés, en ayant soin de les remplacer par des individus d'une espèce différente ; car pour les arbres aussi il est important d'alterner, c'est-à-dire de planter un arbre à pépins là où il y avait un arbre à noyaux et un arbre à noyaux là où il y avait un arbre à pépins.

CULTURES FORESTIERES.

Elagage.

L'élagage ou taille des arbres s'effectue au commencement de l'automne, parce que c'est la saison la moins favorable à la reproduction. L'avantage que cette opération procure aux arbres en compense amplement les frais, lors même que le bois n'a aucune valeur et qu'on ne trouve pas à tirer un bon parti des bourrées qu'on obtient. L'élagage consiste à enlever les branches gourmandes inférieures qui détourneraient à leur

profit une grande partie de la sève destinée à augmenter la cime, les branches sèches qui peuvent se présenter, les branches latérales qui s'étalent trop et empêchent l'arbre de gagner en hauteur. On ne doit pas couper les branches qui ont plus de quatre pouces de diamètre; dans ce cas, on doit même laisser un chicot de deux pouces de long, garni, s'il se peut de quelques ramilles; pour les branches plus petites, on coupe bien à fleur de l'écorce, afin que celle-ci recouvre la plaie.

REVUE DE LA COLONISATION.

LES PROGRES DE LA COLONISATION.

LES travaux tirent à leur fin sur la plupart de chemins de colonisation. D'après les rapports parvenus jusqu'ici au département de l'Agriculture, tout porte à croire que les intentions du gouvernement et de la Législature ont été bien remplies, et que l'octroi de colonisation voté à la dernière session sera fécond en bons résultats.

A voir l'intérêt tout particulier que l'administration locale n'a cessé de témoigner pour tout ce qui se rattache à la colonisation de nos terres publiques, on sent qu'elle en comprend toute l'importance, et que c'est là un des premiers articles de son programme politique. Aussi n'a-t-elle rien négligé pour s'éclairer sur les besoins réels des colons, et favoriser leurs progrès dans la mesure des moyens mis à sa disposition.

En juillet dernier, l'hon. M. Archambault, commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, désirent s'assurer par lui-même si les libéralités faites par le gouvernement aux colons de Gaspé, avaient porté fruit, est allé visiter toute cette côte; il a pu se convaincre que, malgré leur pauvreté, ces braves gens avaient déjà fait, en plusieurs endroits, et ailleurs étaient en voie de faire, sur leurs chemins de colonisation, des travaux d'une valeur équivalente aux provisions de bouche et aux grains de semence qui leur avaient été expédiés. Sa présence au milieu d'eux a été regardée à bon droit comme un gage de l'intérêt tout particulier que le gouvernement local porte à l'avancement de cette partie de la Province si féconde en ressources et si pleine d'avenir.

Développer l'agriculture et la colonisation de ce côté, c'est donner aux pêcheries l'essor le plus vigoureux qu'elles puissent

recevoir. Ce qui manque à la plupart de ceux qui se livrent à la pêche, c'est un morceau de terre sur lequel ils pourraient employer avantageusement les nombreux loisirs que leur laisse cette occupation toute de hasard. En se livrant à la culture ils s'affranchiraient en peu de temps du joug de fer des armateurs.

Le poisson et la marée haute leur fournissent les engrais les plus riches qui se puissent imaginer et l'expérience de tous les jours est là pour dire qu'avec une vingtaine d'arpents de terre en bonne culture sur cette côte, un pêcheur peut vivre plus à l'aise que partout ailleurs sur ce continent. C'est là, si nous ne nous trompons, l'impression qu'à dû produire sur l'honorable commissaire la vue des florissantes exploitations qui commencent à devenir de plus en plus fréquentes dans ces parages.

De retour de cette excursion, l'hon. ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics est allé visiter le chemin ouvert par M. l'abbé Provost, curé de Mascouche, depuis les établissements de l'hon. Edouard Masson jusqu'au 7e rang de Doncaster, et qui doit se terminer à la Rivière Mantawa, une douzaine de lieues à l'ouest de la colonie de Messire Brassard. Ce chemin a été complètement défriché cette année dans toute sa largeur sur un espace de treize milles, la balance des \$3,000 qui avaient été affectées à ce chemin doit être employée à parachever une section inférieure de cette grande route qui prend de jour en jour une importance surprenante.

M. Provost a fait preuve de beaucoup d'habileté dans la localisation du chemin; il en a conduit les travaux avec tact, et les a poussés avec une rare énergie. Il s'est voué de tout cœur à la colonisation de ce magnifique territoire qui s'étend jusqu'à la

rivière Mantawa. Il est, nous assure-t-on, fortement encouragé dans cette œuvre par Monseigneur de Montréal qui y prend lui aussi un vif intérêt.

La colonisation en cet endroit a dans la personne de l'hon. Edouard Masson un généreux et infatigable promoteur. C'est lui qui le premier a commencé, il y a cinq à six ans, à faire abattre les premiers arbres dans le village de la Renouche situé sur les bords du Lac Masson. C'était alors à plusieurs lieues au nord des derniers établissements.

A peine M. Masson achevait-il de se construire une résidence dans son nouveau village que déjà il songeait à bâtir un moulin à scie. Après le moulin à scie est venu le moulin à farine, et après le moulin à farine la chapelle. Mgr. de Montréal est allé bénir la chapelle cet été, un missionnaire y est rendu maintenant, et c'est Monsieur Edouard et sa bonne mère qui voient à ce qu'il ne manque de rien. C'est lui encore qui, par des dons répétés, soutient et encourage les colons pauvres de la localité.

Ainsi favorisée dans ces débuts la colonie de l'hon. Ed. Masson ne pouvait manquer de prospérer et elle a prospéré d'une manière étonnante si bien que l'hon. Commissaire a trouvé des colons enfoncés dans la forêt jusqu'à douze et quinze milles au-delà des chemins de roulage. Ces braves gens l'ont accueilli comme un libérateur; à peine pouvaient-ils en croire leurs yeux lorsqu'on leur disait qu'ils avaient au milieu d'eux un ministre de la Couronne.

L'hon. M. Chauveau s'est fait lui aussi un devoir d'aller visiter le chemin du Lac St. Jean vers la fin du mois dernier. Cette grande route destinée à relier la colonie du Lac St. Jean avec la ville de Québec est commencée, comme l'on sait, depuis les premiers jours de juin. Lors de la visite de l'hon. Premier, il y avait environ six milles de chemin de terminés. On espère qu'il y en aura le double à la fin de la saison.

Le point de départ du chemin se trouve dans une espèce de gorgo au fond de laquelle coule une petite rivière; cette partie a été extrêmement difficile à déblayer, les rochers qu'il a fallu miner pour frayer un passage sont là, gisant le long de la route comme une véritable chaussée de pierre attestant le courage et l'énergie des travailleurs. Au bout de quelques milles le sol devient plus uni et la confection du chemin beaucoup plus facile; la vallée s'élargit et offre des deux côtés un bel espace cultivable couvert de magnifiques bois francs. Plu-

sieurs défrichements sont commencés le long de la route, la plupart des lots sont déjà pris.

Après avoir examiné les travaux, l'honorable Premier a fait rassembler les travailleurs au nombre de cinquante environ, appartenant aux paroisses circonvoisines, et leur a exprimé en présence du Révd. M. Tremblay la complète satisfaction qu'il venait d'éprouver à la vue de leur ouvrage.

"Vous avez, leur a-t-il dit, fait votre devoir en conscience et comme des hommes de cœur. Il est vrai qu'on vous a payé ici autant que vous auriez pu gagné ailleurs, et que vous n'attendez rien de plus: néanmoins je sens le besoin de vous remercier au nom du gouvernement pour l'avoir si bien servi. Ce n'est pas un travail ordinaire que vous faites ici, vous vous trouvez associés à une grande entreprise, à une entreprise destinée, je n'en doute pas, à exercer une immense influence sur la prospérité de Québec et de ses environs. Vous travaillez ici non pas pour des étrangers, vous travaillez pour vous mêmes, et pour tous ceux qui vous sont chers; vous ouvrez pour eux et pour vous un territoire nouveau qui vous appartient, car le gouvernement vous l'offre à tous moyennant un prix purement nominal. Empressez-vous donc tous tant que vous êtes de vous établir dans ces lieux témoins de vos travaux, établissez-y vos enfants, appelez-y vos amis. N'écoutez pas la voie trompeuse de ceux qui pourraient vous inviter à prendre la route de l'exil pour fuir la pauvreté. Enracinez-vous au sol qui vous a vu naître en devenant propriétaires, si vous ne l'êtes déjà; plus le coin de terre que vous aurez défriché vous aura coûté de sueurs, plus vous l'aimerez, plus vos enfants l'aimeront.

Le combat d'Hercule avec le géant Antée que raconte la mythologie ancienne contient un enseignement que je livre à vos réflexions. Chaque fois, dit la fable, que le géant touchait la terre, il sentait ses forces redoubler; Hercule ne put le vaincre qu'en le tenant suspendu dans les airs. La terre aura pour vous la vertu qu'elle avait pour le Géant de la fable. Emparons-nous du sol; quand nous y serons enracinés par la propriété, nous n'aurons rien à redouter des tempêtes qui pourront s'élever autour de nous.

Cette route que vous avez ouverte à travers des obstacles si décourageants, ne vous en éloignez pas, elle sera plus tard la fortune de Québec et le débouché des richesses du Saguenay; alors vous vous rap-

pelerez avec un légitime orgueil d'avoir été du petit nombre de ceux qui l'ont commencé."

A l'émotion qui régnait sur les traits hâlés des travailleurs durant cette allocution si pleine de bonté et de vrai patriotisme, il était facile de voir que tous comprenaient la touchante sollicitude dont ils étaient l'objet de la part du gouvernement. Aussi dès que l'hon. M. Chauveau eut prononcé ses dernières paroles, l'un d'eux s'avança vivement et le remercia au nom de tous de la

visite qu'il venait de leur faire, et des honnes paroles qu'il venait de leur adresser; il ajouta qu'il avait déjà un lot au lac St. Jean, lui, et que la plupart de ses compagnons avaient aussi des défrichements de commencés sur la partie du chemin déjà faite.

Ces importants travaux de colonisation du Saguenay et du Comté Témiscouata ont été visités par l'assistant commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, M. Lesage.

REVUE COMMERCIALE.

ETATS DES RECOLTES.



BRYDGES, Directeur-Gérant de la Cie. du Grand Tronc, publie chaque année un rapport très intéressant et très utile sur l'état de la récolte en ce pays. Ce travail, pour l'année courante, vient d'être livré à la presse.

Nous y voyons que, d'après les données recueillies, le blé d'automne l'emporte sur le blé du printemps. Les cultivateurs feraient bien de prendre note de ce fait, du moins en autant qu'il leur sera possible de semer du blé d'automne dans la Province de Québec, où l'hiver est beaucoup plus rigoureux que dans Ontario et dans l'Ouest généralement; dans tous les cas, il paraîtrait que nos neiges et nos grands froids ne sont pas tout à fait opposés à la culture du blé d'automne.

Le rapport constate aussi l'abondance du foin. C'est une chose dont il faut se réjouir sous plusieurs rapports. Cela permettra aux éleveurs de garder beaucoup d'animaux et de les hiverner en bon ordre. Le marché à la viande s'en ressentira aussi pour l'avantage de tous.

En général, la récolte est bonne et au-dessus de la moyenne.

Nous empruntons à notre confrère du *Nouveau Monde* l'analyse qu'il donne du rapport, pour la partie du pays qui nous touche du plus près.

Le district de l'est comprend les stations bien connues du Grand Tronc, de Montréal à Portland, et de Montréal à la Grande Ligne.

On sait que depuis plusieurs années, il s'ensemence peu de blé dans le Bas Canada. Les désastres qui ont tué cette culture, il y a quelques quinze ans, ont laissé dans l'esprit des cultivateurs une grande crainte, et

s'ils recommencent à semer cette céréale, c'est en petite quantité et avec beaucoup de prudence.

Cette année a ressemblé aux autres, l'étendue de blé n'était pas considérable et la moisson est au dessous de la moyenne. Dans le District de St. Francois et les environs de Sherbrooke, la récolte est assez bonne et au dessus de la moyenne.

Quant aux autres grains et au foin, la moisson est inférieure à celle des années dernières.

Le district de Québec et de la Rivière du Loup s'étend de Richmond à la Rivière du Loup (en bas.)

De Richmond à la Pointe Lévis, la moisson est fort légère sous tous les rapports, mais de Lévis à la Rivière du Loup, le blé, les pois, l'orge et l'avoine sont magnifiques. Dans certaines paroisses, comme St. Paschal, la qualité et la quantité des grains dépassent tout ce que l'on avait vu jusqu'ici.

En récapitulant, nous voyons que le blé est abondant et en général meilleur sous tous les rapports que l'année dernière. Nous pouvons donc espérer que la farine sera à bon marché, car le blé est excessivement abondant aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, partout, excepté en Russie.

Quant aux autres grains, et aux patates, ils sont rares, et le prix ne peut manquer de se maintenir assez élevé, l'automne une fois passé.

MARCHE EN GROS.

Farine par quart de 196 lbs.—Super Extra, \$6.40 à \$0.00; extra, \$6.70; de goût, \$5.70 à \$5.80; superfine blé du Canada, \$5.10 à \$5.16; forte do, \$5.30 à \$5.50 superfi blé de l'Ouest, \$5.10 à \$5.15, superfine marque de la Cité, \$5.25 à \$0.00; super. No 2, \$4.90 à \$0.00; super Etats

de l'Ouest, No. 1, \$5.10 à 0.00 et No. 2, \$4.75 à 4.80; fine \$4.25 à \$4.35; moyenne, \$3.90 à \$4.10; recoupes, \$0.00 à 0.00; farine en sac, blé du Canada \$2.50 à 2.65 par 100 lbs.

Farine d'avoine par 300 lbs—Pour marques choisies de \$6.30 à 6.50.

Blé par mts de 60 lbs—H C du Hrintemps de 1.20 à \$1.22½; No 2 Chicago du Hrintemps de \$1.18 à 0.00.

Pois par 60 lbs—Dernières ventes rapportées à \$1.66 et \$1.07 par 66 lbs—ou 96 à 97c par 60 lbs.

Blé d'inde par 56 lbs—Mêlé de l'Ouest de 86 à 09c.

Orge par 58 lbs—Coté de \$1.25 à 1.35, selon la qualité.

Avoine par 32 lbs—Nominale 47 à 49c.

Lard, par qrt de 200 lbs—Le marché est ferme; mess de 24.00; mess mince de 0.00 à 23.00; prime mess, il n'y en a point sur le marché; ventes de prime de 17.00 à 17.50.

Beurre par lb—Marché lourd; vente de beurre de l'ouest en magasin pour exportation à 21c; ce choix nominal de 23 à 24c.

Saindoux par lb.—En bonne demande; de choix coté de 16½ à 17c.

Fromage par lb—Marché tranquille à 10 et 10½c., et de choix de 11 à 11½c.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

FARINE.		s	d	s	d
Farine de blé, de la campagne par					
10 lbs.....	16	à	18	0	0
Farine d'avoine.....	0	0	à	0	0
Farine de blé d'inde.....	9	6	à	10	0
GRAINS.					
Blé, par minot.....	0	0	à	0	0
Orge, ".....	0	0	à	0	0
Pois, ".....	6	3	à	7	0
Avoine, ".....	0	0	à	0	0
Blé Sarrazin, par minot.....	3	0	à	3	6
Blé d'Inde, ".....	0	0	à	0	0
Seigle, ".....	0	0	à	0	0
Graine de Lin.....	0	0	à	0	0
Graine de Mil.....	0	0	à	0	0

BEURRE, ETC.

Beurre frais à la lb.....	1	3	à	1	8
Beurre salé à la lb.....	0	10	à	0	11½
Fromage à la lb.....	9	0	à	0	0

VOLAILLES.

Dindes (vieux) au couple.....	7	6	à	10	6
Dindes (jeunes) au couple.....	0	0	à	0	0
Oies au couple.....	3	0	à	6	0
Canards, au couple.....	2	6	à	3	0
Canards (sauvages) au couple.....	0	0	à	0	0
Poules au couple.....	2	6	à	3	0
Poulets au couple.....	1	6	à	2	6
Pigeons domestiques au couple.....	1	0	à	1	3
Ferrix au couple.....	0	0	à	0	0
Tourtes à la doz.....	4	0	à	4	6

VIANDES.

Bœuf à la lb.....	0	4	à	0	9	
Lard à la lb.....	0	7	à	0	7½	
Mouton à la lb.....	0	5	à	0	6	
Agneau au quartier.....	2	6	à	5	0	
Veau à la lb.....	0	5	à	5	0	
Lard frais par 100 lbs.....	8	9	00	à	10	00
Bœuf par 100 lbs.....	5	4	00	à	7	50

DIVERS.

Pommes au baril.....	\$	3	00	à	5	00	
Patates au sac.....	6	0	à	6	3		
Sucre d'érable à la lb.....	0	4½	à	0	5		
Sirop d'érable au gallon.....	0	0	à	0	0		
Miel.....	0	6	à	0	6½		
Oufs frais à la douzaine.....	1	0	à	1	1		
Haddock à la lb.....	0	3	à	0	6		
Huitres du Golfe St. Laurent, le baril \$3.00 d.....	\$	4	05	d	\$	4	05

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs.....	\$9.00	à	11.00
" 2e et 3e qualité.....	6.00	à	9.00
Vaches à lait.....	20	à	30
" extra.....	20	à	55
Veaux, 1ère qualité.....	9	à	16
" 2e qualité.....	6	à	2
" 3e qualité.....	2	à	6
Moutons, 1ère qualité.....	9	à	10
" 2e qualité.....	5	à	9.00
Agneaux, 1ère qualité.....	3	à	4.00
" 2e qualité.....	1.50	à	3
Cochons, 1ère qualité.....	7.00	à	9
" 2e qualité.....	5	à	9

MARCHÉ AU FOIN.

Foin, 1ère qualité per 100 bottes.....	\$6.00	à	9.50
" 2ème qualité.....	6.00	à	8.00
Paille, 1ère qualité.....	6.00	à	7.00
" 2ème qualité.....	4.00	à	6.00

MARCHÉ DES BOIS DE CORDE.

Bois du Haut-Canada, longueur moyenne 3 à 3½ pieds.	
Erable.....	\$6.00 à \$7.00
Merisier.....	\$5.00 à \$5.50
fiètre rouge.....	\$5.00 à \$5.00
Epinette.....	\$4.00 à \$4.00
Fruche.....	\$3.00 à \$3.00
Bois d'en Bas, longueur moyenne 2½ à 3 pieds.	
Erable.....	\$6.00 à \$6.00
— mêlé.....	\$5.00 à \$5.50
Merisier.....	\$5.00 à \$5.50
— mêlé.....	\$5.00
Hêtre.....	\$4.50 et \$5.00
Epinette.....	\$3.00 et \$3.50
Fruche.....	\$3.00 et \$3.5
Tourbe, éo, le tonneau, livré à domicile	

MARCHÉ DES GUIRS,

Cuir à semelle, No. 1, la livre.....		21½	22½
— — — — — 2, — — — — —		18	19
Slaughter.....		00	00
Cuir à harnais.....		22	34
Vache cirée, légère.....		40	42
— — forte.....		45	46
Vache à grain.....		46	47½
Buff.....	le pied.	14	15
Peuple.....		14	15
Patent.....		19c.	—
Vache fendue.....	½ livre.	25	à 33
Veau ciré, léger.....		1	
— — lourd.....		25	13
Peaux de mouton.....		26	à 33



**TAUREAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Renfrow, rouge et blanc, Agé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. MCKINNAN,
Bute, P. O. Mégantic—Québec.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.

CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterlg.
FONDS DÉPOSÉS EN CANADA \$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.
Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FREDERICK COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

**MACHINE A FABRIQUER LES
BRIQUES DE SWORD.**

\$1 LE 1,000 BRIQUES.
La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.

S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company," 369, Liberty Street, Pittsburgh, Pa.

\$1,000,000 EN MONTRES!

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.

100 Montres d'or [Hunting] \$50 à 1,000
100 do de [Boitiers magiques] 200 à 500
100 do pour dames en émail 100 à 300
200 do [Hunting] chronomètres 250 à 300
200 do d'or patentes anglaises 200 à 250
200 do d'or Duplex [Hunting] 150 à 200
300 do d'or, américaine do 100 à 250
500 do d'or, américaine do 50 à 150
500 do d'argent [Hunt. Levers] 50 à 250
500 do d'argent [do Duplexes] 75 à 250
500 do d'or pour dames 50 à 75
1000 do d'or [Hunting Lepines] 50 à 100
1000 do de toutes sortes 25 à 50
2500 do d'argent [Hunting] 10 à 75
5000 do assorties de toute espèce 10 à 75

Par cet arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.

Nous désirons nous défaire immédiatement d'un superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellés et bien mêlés. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins.

Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre du suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus débonnaire peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste (affranchi) sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premium pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Escapés-nous.
WRIGHT, BRO. & CIE., Importateurs,
161, Broadway, New-York



LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Coussin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'agence générale,

HALL & MORSE,

**FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARA-
TOIRES DE MASSEY.**

Cette fabrique a constamment en dépôt un nombre considérable de charrues ordinaires, Polyoocs, Extirpateurs, Tarares, Arrache-souchee, Moulins à farine portatifs, Coupe-paille, Machines à battre, Manèges.

**LA NOUVELLE FAUCHEUSE BREVE-
TE DE WOOD,**

Qui a mérité à l'Exposition Universelle de Paris, en 1887, la seule médaille d'or offerte en prix.

La moissonneuse à rateau automate, breveté de Wood.
S'adresser à H. A. MASSEY,
Newcastle Ontario.



LA ROYALE,

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE... £700,000 Stg.

Edifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.

Polices d'Assurance sur la Vie (manées à des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.

Réclamations réglées avec promptitude.
H. I. BOUTH, Agent.

J. L. BRAULT,
Assist. Gérant, Départ. Français.

**COMPAGNIE AETNA
D'ASSURANCE SUR LA VIE.**

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de l'Poste.

L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.

**LE CATALOGUE DES
GRAINES DE FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL,

Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potageres comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.

Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.

Fleurs Naturelles Dessechées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotée dans UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie

Dalton Knitting Machine Company,
259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à

JAS. BOOGS,
Secrétaire.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Par toute famille qui possèdera une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixièmes de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps, et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S

HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,

542, Broadway, New York.

REPRODUCTEURS PURSANG.

AVENDRE,

6 Veaux Courte-Cornes de 6 à 10 mois.
30 Bœliers d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.

30 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois. Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyée sur demande. JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

\$2.50 LES 100 LIVRES.

Superphosphate Canadien.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.
2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW,
Manufacturier,
MONTREAL.

MAGASIN DE

GRAINES DE SEMENCES

Au-dessus du Alché Ste. Anne,

MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Grains, Superphosphates et autres engrais artificiels).

Le soussigné ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVANS,
Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

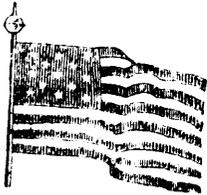


Assurer toutes espèces d'animaux contre-mort et le vol.

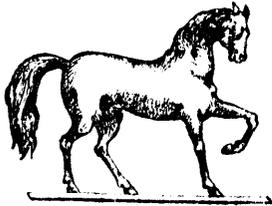
A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.

GIROUETTES METALLIQUES DE CUSHING & WHITE.

Le prix comprend les boules et les points cardinaux.



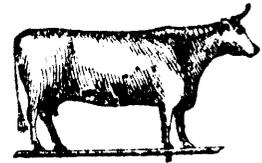
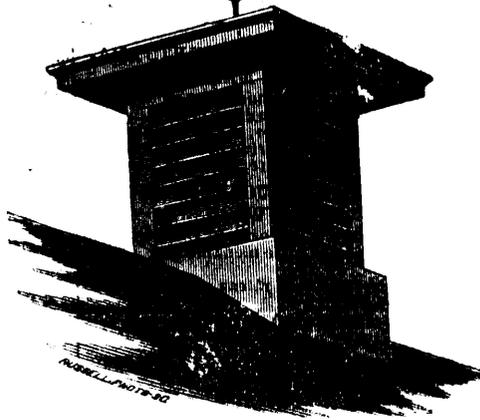
No. 11.—19 in. long.—\$19.



No. 12.—17 in. long.—\$14.



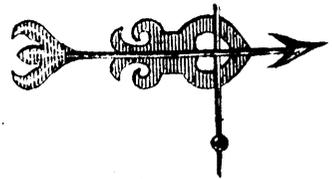
No. 59.—18 in. long.—\$6.



No. 21.—26 in. long \$22.



No. 9.—30 in. long.—\$14.



No. 61.—26 in. long.—11

DOREES AVEC DES FEUILLES D'OR A VINGT-TROIS CARATS

Garanties sous tous les rapports. Manufacturées et vendues en gros et en détail à Waltham, Massachusetts. Les personnes désireuses d'acheter peuvent s'adresser au Bureau de la "Revue Agricole" pour des échantillons et des renseignements.

SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR.

LES REMEDES HOMEOPATHIQUES D'HUMPHREY.

Après une longue expérience, sont un magnifique succès. Simples—Prompts—Efficaces et sûrs. Il convient seuls à un emploi général. Si simples qu'il est impossible de se tromper en les administrant; si efficaces qu'ils ne peuvent faire mal et si efficaces qu'ils sont parfaitement sûrs. Ces remèdes recommandés par les plus hautes autorités médicales, donneront toujours la plus entière satisfaction.

No.	Cents.
1	Guérit les Fièvres, Congestion, Inflammations..... 25
2	Les vers, les fièvres et les coliques..... 25
3	Les pleurs, les coliques..... 25
4	La diarrhée des adultes ou des enfants..... 25
5	Les dysenteries, Tranchées, coliques..... 25
6	Le cholera morbus, vomissement..... 25
7	Les toux, rhumes, bronchites..... 25
8	Le névralgie, maux de dents..... 25
9	Les maux de tête, vertiges..... 25
10	Les dyspepsie, accès de bile..... 25
11	Indispositions mensuelles, douloureuses..... 25
12	Autres indispositions..... 25
13	Les Croupes, toux, respiration embar..... 25
14	Les humeurs, Erysipels, Eruptions..... 35
15	Le Rhumatisme, les douleurs Rhumat..... 25
16	Les névres intermittentes, tremblantes..... 50
17	Les Hémorrhoides ordinaires..... 50
18	L'ophtalmie, maux d'yeux, vue faible..... 50
19	Rhume de cerveau aigu ou chronique..... 50
20	Couqueloche, toux violente..... 50
21	Asthme, respiration oppressée..... 50
22	Colements d'oreille, surdité partielle..... 50
23	Ecronelles, élargissement des glandes..... 50
24	Débilité générale, faiblesse physique..... 50
25	Hidropisie, sécrétions peu abondantes..... 50
26	Mal de mer, étourdissements..... 50
27	Maladie des reins, la pierre..... 50
28	Débilité nerveuse..... 1.00
29	Maladie de la bouche, chancre..... 50
30	Faiblesse des organes urinaux..... 50
31	Périodes pénibles avec Spasmes..... 50
32	Douleurs..... 1.50
33	Epilepsie, Spasmes, Danse de St. Guy..... 1.50
34	Diphthérie, gorge ulcérée..... 50

BOITES DE FAMILLE.

En marocain ou en bois de rose, de 35 à 70 pieds contenant des remèdes pour toutes les maladies ordinaire auxquelles une famille est exposée avec livre d'instructions..... De \$10 à \$35
Boîtes de famille et de voyage plus petites avec 20 à 28 fioles..... De \$5 à \$8
Remèdes pour guérir et prévenir toutes les maladies secrètes, dans des boîtes de poche ou des fioles..... De \$2 à \$5

LES EXTRAITS DE POND,

Guérissant les brûlures, contusions, boiteries, douleurs, maux de gorge, entorses, maux de dents, maux d'oreille, névralgie, rhumatisme, lumbago, hémorrhoides, clous, maux d'yeux, seignement des pommons, du nez, de l'estomac ou des hémorrhoides, cors, ulcères et écorchures..... Prix 50 cents à \$1.75.

Ces remèdes, les extraits de Pond exceptés, sont envoyés franco à toutes les parties du pays, par la poste ou l'Express, sur réception du prix.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co.

Bureaux et Dépôt, No. 562 Broadway, N.Y. HENRY SIMPSON & CIE.,

AGENTS EN GROS, MONTREAL.

KENNETH, CAMPBELL & CIE., MUIR,

AGENTS A MONTREAL.

REMEDES VETERINAIRES. (Fluides. Pour la guérison des maladies des chevaux, betes a cornes, betes a laine, porcs et des chiens.

Contenu dans des fioles ovales d'un once, avec instructions complètes, chaque fiole contenant cent doses.

A. A.—Guérit les congestions et les inflammations..... \$1.00

B. B.—Guérit les fourbures, courbes..... \$1.00

C. C.—Guérit la gourme, le farcin, la morve..... \$1.00

D. D.—Guérit les maladies de vers de toutes les espèces..... \$1.00

E. E.—Guérit la toux, le souffle, les inflammations de pommons..... \$1.00

F. F.—Guérit les coliques, inflammations d'intestins..... \$1.00

G. G.—Provoque l'avortement des juments, vaches ou brebis..... \$1.00

H. H.—Guérit toutes les maladies des reins, de la vessie, ou des organes urinaux..... \$1.00

I. I.—Guérit toutes les maladies de la peau ou éruptions..... \$1.00

J. J.—Guérit toutes les maladies d'indigestion, perte d'appétit..... \$1.00

Boîte Vétérinaire en noyer noir avec livre d'instructions et tous les remèdes ci-dessus..... \$10.00

Par la poste ou l'Express, franco, sur réception du prix en détail.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co., 562 Broadway, N.Y.

A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Ces remèdes sont offerts en Primes par la "Revue Agricole." S'adresser au Bureau pour les échantillons et les renseignements.